

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2021-2022

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

ET DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2021-2022

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

ET DE LA FRANCOPHONIE

Cette publication a été réalisée par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie en collaboration avec la Direction des communications et des affaires publiques.

Une version accessible de ce document est disponible en ligne à Québec.ca/gouv/ministere/relations-internationales.

Pour plus d'information :

Direction des communications et des affaires publiques
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5R9

Téléphone : 418 649-2400

Télécopieur : 418 649-2656

Courriel : renseignements@mri.gouv.qc.ca

Site Web : Québec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales

Dépôt légal – Décembre 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-92819-5 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-92820-1 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2022

MESSAGE DE LA MINISTRE



Madame Nathalie Roy

Présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Présidente,

Conformément à la Loi sur l'administration publique et à la Loi sur le ministère des Relations internationales, j'ai le plaisir de déposer à l'Assemblée nationale le *Rapport annuel de gestion 2021-2022* du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats du Ministère pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Je tiens à remercier les membres du personnel du Ministère au Québec et à l'étranger pour leur professionnalisme et leur dévouement ayant permis d'atteindre ces résultats.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MB', written in a cursive style.

Martine Biron

Québec, décembre 2022

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE



Madame Martine Biron

Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
et ministre responsable de la Condition féminine

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Madame la Ministre,

Je vous sou mets le *Rapport annuel de gestion 2021-2022* du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport témoigne des réalisations du Ministère et fait état des résultats qu'il a obtenus à l'égard des engagements pris pour cet exercice dans le cadre de son plan stratégique 2019-2023, de sa déclaration de services aux citoyens, de son plan annuel de gestion des dépenses et de son plan d'action de développement durable 2021-2022. Il contient également l'information relative à l'utilisation de ses ressources.

Ce document contient, en outre, une déclaration des membres du conseil de direction attestant la fiabilité des données qu'il renferme ainsi qu'un rapport de validation de la Direction de l'audit interne.

Je remercie tout le personnel du Ministère, tant au siège que dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger, pour le travail accompli. Ce travail est précieux pour le Québec. Non seulement il favorise son rayonnement dans le monde, sa notoriété ainsi que la promotion de son savoir-faire et de sa spécificité, mais il contribue, au surplus, à sa croissance économique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.



Alain Sans Cartier

Québec, décembre 2022

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

BOGA	Beyond Oil and Gas Alliance
COP	Conférence des Parties
CRIQUE	Cercle en recherche et innovation Québec-Europe
DGQB	Délégation générale du Québec à Bruxelles
DGQLA	Délégation générale du Québec à Los Angeles
DSC	Déclaration de services aux citoyens
ETC	Équivalent temps complet
FACC	Fonds d'adaptation au changement climatique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
IQI	Investissement Québec International
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MFQ	Ministère des Finances du Québec
MO	Ministères et organismes
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
OCI	Organismes de coopération internationale
OFQJ	Office franco-québécois pour la jeunesse
OQMJ	Office Québec-Monde pour la jeunesse
PDEIPH	Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées
PIB	Produit intérieur brut
QSF	Québec sans frontières
SPIIC	Système de partage d'informations internationales et canadiennes
VIQ	Vision internationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA MINISTRE	V
MESSAGE DU SOUS-MINISTRE	VII
LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES	IX
DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES	3
RAPPORT DE L'AUDIT INTERNE	5
1. L'ORGANISATION	7
1.1 L'organisation en bref	7
1.2 Faits saillants	18
2. LES RÉSULTATS	21
2.1 Plan stratégique	21
2.2 Déclaration de services aux citoyens	42
3. LES RESSOURCES UTILISÉES	44
3.1 Utilisation des ressources humaines	44
3.2 Utilisation des ressources financières	47
3.3 Utilisation des ressources informationnelles	47
4. ANNEXES – AUTRES EXIGENCES	49
4.1 Gestion et contrôle des effectifs	49
4.2 Développement durable	50
4.3 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	53
4.4 Accès à l'égalité en emploi	54
4.5 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	59
4.6 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration	60

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Québec, décembre 2022

Les résultats contenus dans le *Rapport annuel de gestion 2021-2022* du ministère des Relations internationales et de la Francophonie relèvent de la responsabilité des membres de la direction.

Cette déclaration porte sur la fiabilité des données qu'il contient et des contrôles afférents. À notre connaissance, les explications et les résultats dans le présent rapport annuel de gestion et les contrôles afférents sont fiables. Ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2022.

Membres du conseil de direction



Marie-Josée Audet

Sous-ministre adjointe aux relations Europe, Indo-Pacifique et affaires interministérielles et institutionnelles p. i.



Éric Dequenne

Sous-ministre adjoint aux relations Amériques, affaires économiques et intelligence stratégique



Hélène Drainville

Sous-ministre adjointe aux relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales



Dominic Marcotte

Sous-ministre adjoint et chef du Protocole



Karine Savoie

Directrice générale de l'administration

RAPPORT DE L'AUDIT INTERNE

Monsieur Alain Sans Cartier

Sous-ministre

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

525, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5R9

Monsieur le Sous-Ministre,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à l'examen des résultats et des renseignements présentés dans le *Rapport annuel de gestion 2021-2022* du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour l'exercice terminé le 31 mars 2022.

La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de l'information incombe à la haute direction du Ministère. Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information en nous basant sur les travaux réalisés au cours de notre examen.

Notre examen se fonde sur les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, élaborées par l'Institut des auditeurs internes. Nos travaux ont consisté essentiellement à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à réviser des calculs et à discuter de l'information fournie. Cet examen ne constitue pas un audit.

Au terme de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les résultats, les explications et les informations présentés dans le *Rapport annuel de gestion 2021-2022* du Ministère ne sont pas, dans tous leurs aspects significatifs, plausibles et cohérents.

La directrice de l'audit interne,



Raphaëlle Beauregard

Québec, décembre 2022

1. L'ORGANISATION

1.1 L'organisation en bref

MISSION

Promouvoir et défendre les intérêts et les compétences du Québec sur le plan international en s'assurant de la cohérence et de la pertinence de l'action gouvernementale.

VISION

Une organisation performante au service des ambitions politiques et économiques du Québec.

VALEURS

Trois valeurs sont au cœur de l'identité du Ministère : le sens de l'État, l'excellence et la solidarité. Ces valeurs représentent ses fondements, les balises de son évolution. Elles guident le choix et la conduite de nos actions au quotidien. Elles traduisent l'identité et la vitalité du Ministère.

SECTEURS D'INTERVENTION

Au service des Québécoises et des Québécois depuis plus de 50 ans, le Ministère coordonne l'action internationale du gouvernement du Québec. Son savoir-faire, sa connaissance fine des enjeux mondiaux et sa capacité à agir et à repérer les occasions d'affaires sur les marchés étrangers contribuent directement au développement et à la prospérité du Québec.

Pour atteindre ses objectifs, le Ministère assume les responsabilités suivantes :

- assurer la représentation du Québec à l'étranger;
- conseiller le gouvernement et développer des politiques sur toute question ayant trait aux relations internationales;
- planifier, organiser et diriger l'action à l'étranger du gouvernement ainsi que celle de ses ministères et organismes (MO);
- établir et maintenir les relations avec les gouvernements étrangers ainsi qu'avec les organisations et les forums internationaux;
- mener des actions de diplomatie économique et d'influence afin de faire avancer les intérêts du Québec en matière de commerce international et de prospection d'investissements étrangers;
- veiller à la négociation et à la mise en œuvre d'ententes internationales¹;

1. Le ministre de l'Économie et de l'Innovation veille aux intérêts du Québec lors de la négociation de tout accord international en matière de commerce entre le gouvernement du Canada et un gouvernement étranger et portant sur une matière ressortissant à la compétence constitutionnelle du Québec, et ce, dans le respect de la fonction de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie en matière de diplomatie économique et d'influence ainsi que de ses autres attributions (a. 22.6.1. de la Loi sur le ministère des Relations internationales, RLRQ, c. M -25.1.1 et a. 10, al. 2, par. 4° de la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation, RLRQ, c. M -14.1).

- veiller aux intérêts du Québec lors de la négociation d'accords internationaux et au respect de ses engagements internationaux;
- favoriser le renforcement des institutions francophones internationales auxquelles le gouvernement participe, en tenant compte des intérêts du Québec;
- favoriser l'établissement et la rétention sur le territoire du Québec d'organisations internationales et de représentants de gouvernements étrangers;
- soutenir l'action des organismes de coopération internationale (OCI) québécois ainsi que celle des entreprises, des organisations et des institutions québécoises œuvrant à l'étranger;
- s'assurer de la mise en œuvre de la Vision internationale du Québec (VIQ);
- réaliser des recherches, des études et des analyses sur les enjeux géopolitiques et économiques mondiaux, les risques et les occasions d'affaires pour le Québec;
- assurer une veille internationale économique, commerciale, politique et géopolitique en lien avec les priorités internationales du gouvernement.

Le Protocole du gouvernement du Québec est rattaché au Ministère. Par ailleurs, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie est responsable, devant l'Assemblée nationale, de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)².

L'ANNÉE 2021-2022 : CONTEXTE ET ENJEUX

L'année 2021-2022 est la deuxième année consécutive marquée par la pandémie de COVID-19. Malgré l'apparition de nouveaux variants du virus et les augmentations rémittentes des cas de contamination – avec l'avènement des quatrième, cinquième et sixième vagues –, l'économie et le commerce mondial se sont montrés résilients.

En effet, selon le ministère des Finances du Québec, la croissance mondiale du PIB s'est élevée à 5,8 % en 2021³. L'accélération des campagnes de vaccination a soutenu cette croissance en permettant la réouverture des économies. Les retombées de la vaccination et le recours à des stratégies « vivre avec la COVID » par certains gouvernements ont réduit le rythme d'imposition de nouveaux confinements et de fermetures de pans entiers de l'économie. La croissance économique du Québec a quant à elle été de 6,3 % en 2021.

L'année 2021 a aussi été marquée par un net rebond du commerce mondial des marchandises, qui a augmenté de 9,8 %. La croissance des exportations a été la plus marquée en Asie (13,8 %). Le Québec a su profiter de cette tendance, alors que ses exportations internationales de marchandises ont augmenté de 16,1 % par rapport à 2020, passant à 100,2 G\$, un record.

Le commerce mondial des services a lui aussi connu une forte reprise, ayant progressé de 15 % en glissement annuel, surtout stimulé par la demande de services de transport. Toutefois, bien qu'on observe une reprise du secteur du tourisme mondial, l'assouplissement partiel des restrictions aux voyages ne lui a pas permis de retrouver sa vitalité d'avant la pandémie.

Malgré la résilience du commerce international, les chaînes d'approvisionnement mondiales ont continué de subir d'importantes perturbations découlant surtout des effets de la pandémie sur l'offre de biens et sur la forte demande, décuplée par les mesures de stimulation économique adoptées par les gouvernements.

2. Ce rapport ne présente pas les résultats de l'OQMJ ni ceux de l'OFQJ.

3. MINISTÈRE DES FINANCES (2022). *Plan budgétaire, mars 2022*. budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2022-2023/documents/Budget2223_PlanBudgetaire.pdf.

Ces chocs aux chaînes d'approvisionnement ont provoqué d'importantes pénuries de certains intrants manufacturiers et produits, l'accélération de la demande ayant causé des problèmes logistiques. Face à celle-ci, l'économie mondiale s'est trouvée confrontée à une pénurie de conteneurs qui a occasionné une augmentation des prix du transport maritime. Les compagnies de transport ont alors modifié leurs trajets pour ne desservir que les plus rentables, dont les capacités portuaires n'ont pu suivre le rythme, causant des congestions maritimes aggravant les délais de livraison et la capacité de production des usines.

L'inflation s'est aussi accélérée au courant de la dernière année. Bien que les déséquilibres entre l'offre et la demande, jumelés à l'aide apportée par les pouvoirs publics, sont une des causes, la pénurie de main-d'œuvre a aussi aggravé les pressions inflationnistes et les perturbations aux chaînes d'approvisionnement. En effet, la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs, qui devrait se poursuivre encore longtemps, contribue à la hausse des prix à la consommation, mais aussi au ralentissement de la croissance économique, le manque de main-d'œuvre obligeant certaines entreprises à fonctionner au ralenti. À noter que les trajectoires de la reprise du marché du travail divergent de manière importante entre les régions, la croissance de l'emploi dans les pays à revenu faible et intermédiaire étant nettement inférieure à celle des économies à revenu élevé, mais aussi entre les secteurs. Dans les pays occidentaux, le vieillissement de la population contribue aussi à la pénurie de main-d'œuvre.

Depuis le début de l'année 2022, les difficultés du contexte économique mondial sont exacerbées par le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Celui-ci a déjà entraîné une généralisation des pressions à la hausse sur les prix, principalement ceux de biens énergétiques, de certaines matières premières et des produits alimentaires, qui ont atteint des records. D'après les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), l'inflation devrait atteindre 6,6 % dans les pays avancés et 9,5 % dans les pays émergents et les pays en développement en 2022. Les perspectives de croissance économique s'en trouvent également détériorées.

La guerre n'est pas le seul facteur qui pèse sur le contexte économique actuel : la recrudescence des cas de contamination à la COVID-19 en Chine et le maintien par le gouvernement de sa « stratégie zéro COVID » contribuent au maintien des perturbations des chaînes d'approvisionnement et du commerce maritime, et pourraient conduire à de nouvelles pénuries d'intrants manufacturiers et à une inflation plus élevée.

Cet ensemble de chocs économiques est particulièrement préoccupant pour de nombreux pays en développement. Les niveaux d'endettement record induits par la pandémie les rendent plus vulnérables aux hausses des taux d'intérêt adoptées par les banques centrales pour freiner l'inflation croissante, faisant craindre une crise de la dette souveraine pour plusieurs d'entre eux. À ceci s'ajoute la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires – l'indice FAO des prix des produits alimentaires a atteint, en mars 2022, son plus haut niveau depuis sa création en 1990 –, qui pourrait ultérieurement augmenter considérablement le risque de troubles sociaux dans ces États, contribuant à la croissance de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Ce contexte pourrait nuire fortement à la reprise dans les économies en développement et accroître les inégalités socioéconomiques entre économies avancées et émergentes.

Finalement, alors que la pandémie a confirmé l'urgence d'agir sur le front environnemental, la lutte contre les changements climatiques a continué d'être mise de l'avant sur la scène internationale, avec la tenue de la 26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à laquelle le Québec a activement participé. Plusieurs États s'y sont engagés à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cependant, la hausse des prix de l'énergie, en raison surtout du conflit entre la Russie et l'Ukraine, font craindre, à court terme, que certains pays se tournent vers un approvisionnement en énergies fossiles

pour combler leurs besoins énergétiques immédiats, ce qui pourrait ralentir la transition énergétique, mais en démontre d'autant plus la nécessité.

L'enjeu d'un éventuel manque relativement à l'approvisionnement en minéraux critiques et stratégiques pour la transition énergétique préoccupe également plusieurs États. Actuellement, la production et la transformation de ces minéraux sont concentrées dans certains pays. À plus long terme, selon la forte demande, si la production n'augmente pas et que les sources d'approvisionnement ne se diversifient pas, le déploiement de certaines énergies renouvelables et de l'électromobilité pourrait être problématique.

Sur le plan interne, le Ministère a mis en place des politiques, des stratégies, de la formation et des outils afin d'encadrer les pratiques diplomatiques, de gestion et les opérations au siège et au sein du réseau des représentations du Québec. Ces décisions auront permis au Ministère de remplir sa mission tout en relevant les défis posés par la pandémie de COVID-19.

Le Ministère a également poursuivi ses travaux de déploiement d'une offre de service en intelligence d'affaires afin de soutenir les objectifs économiques du gouvernement à l'étranger. Il a produit et diffusé divers produits de veille stratégique à l'interne et en soutien aux activités des ministères et organismes. En appui aux autorités gouvernementales, il a notamment coordonné une veille et un étalonnage en continu des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 adoptées dans des juridictions étrangères.

Le Ministère a consenti des efforts pour établir de nouvelles manières d'interagir et de collaborer avec des ministères et organismes et des acteurs de l'écosystème économique, notamment en développant des partenariats qui serviront à susciter l'intérêt des entreprises vers l'exportation et à leur offrir des contenus sur des enjeux et sur des occasions d'affaires qui découlent des spécificités des marchés internationaux. Ceci a aussi permis au Ministère de travailler avec ses partenaires pour appuyer le rayonnement international de l'expertise provenant de secteurs en émergence et porteurs pour l'économie du Québec.

L'année 2021-2022 a également été, pour le Ministère, l'occasion de se positionner et d'énoncer les actions qu'il a entreprises et entreprendra pour la relance des activités économiques. Ainsi, en collaboration avec plusieurs ministères et organismes, le Ministère a élaboré et lancé quatre stratégies territoriales : États-Unis, Indo-Pacifique, Afrique et Amérique latine et Antilles. Ces stratégies sont en phase avec le Plan d'action pour la relance des exportations et les grands objectifs de la Vision internationale du Québec. De plus, elles mettent à contribution la Stratégie de marque pour le Québec à l'international et au Canada, dont la ministre des Relations internationales et de la Francophonie a annoncé le déploiement en avril 2021. La Stratégie de marque accroît le pouvoir d'attraction du Québec à l'étranger en y présentant une identité unifiée et cohérente. Elle reflète fidèlement ce que le Québec est, sa culture, ses valeurs, ses traits distinctifs, son dynamisme économique, tout ce qu'il a de mieux à offrir au monde.

Ces actions visent à consolider la place enviable que le Québec occupe sur la scène internationale. En effet, le Québec figure au premier rang parmi 12 États fédérés ou régions les plus dynamiques dans le monde en matière de pouvoir d'attraction, selon l'étude intitulée *Indice 2021 du « soft power » régional – évaluation du Québec dans un contexte mondial*⁴. Selon cette étude, le Québec possède un excellent équilibre d'atouts, ce qui lui confère des forces dans presque toutes les catégories de l'indice. Ainsi, il se démarque tout particulièrement sur le plan du rayonnement international grâce à la qualité de son réseau de 34 représentations à l'étranger

4. SANCTUARY COUNSEL (2022). *Indice 2021 du « soft power » régional : évaluation du pouvoir d'attraction du Québec dans un contexte mondial*. sanctuarycounsel.com/s/Regional_Soft_Power_Index_Spring-2022_Francais.pdf.

réparties dans 19 pays, le deuxième plus vaste de tous les États fédérés. Il se démarque également par l'engagement et la compétence de son corps diplomatique, qui permettent au Québec d'être loin devant les autres avec plus de 400 ententes conclues avec des partenaires étrangers. L'étude révèle aussi que le Québec se distingue en éducation, en vertu de son excellent ratio étudiants-enseignants et un taux très élevé de réussite aux études supérieures, ainsi qu'en gouvernance, résultat d'un secteur public très performant qui offre de bons services aux citoyens. La qualité de vie et le capital humain québécois sont également soulignés.

Le Ministère est également fier du rehaussement, en octobre 2021, du statut de la Délégation du Québec à Los Angeles à titre de délégation générale (DGQLA). Elle poursuivra son mandat d'appui à l'exportation et de promotion de l'expertise québécoise dans les secteurs d'intérêt communs. Elle établira également les occasions d'affaires et de partenariats tout en travaillant au renforcement des relations politiques et institutionnelles développées avec les États de la côte ouest américaine. Le réseau des représentations du Québec à l'étranger s'est également élargi avec la décision du gouvernement, le 30 mars 2022, d'ouvrir un Bureau du Québec à Bogota, consolidant ainsi la présence du Québec en Amérique latine. L'ouverture de cette nouvelle représentation permettra une meilleure adéquation entre les besoins de main-d'œuvre du Québec et les bassins de candidats potentiels en Colombie, et offrira des perspectives intéressantes en matière de commerce, de culture et d'éducation.

La dernière année aura aussi été marquée par le lancement des activités de la première cohorte « ministères et organismes » de l'Institut de la diplomatie. L'Institut de la diplomatie a pour mandat de renforcer l'expertise des équipes consacrées aux relations internationales afin d'assurer la prospérité des Québécoises et des Québécois ainsi que le rayonnement du Québec à l'étranger. Cette collaboration avec les ministères et organismes permet un meilleur partage des connaissances et d'échange à l'échelle gouvernementale.

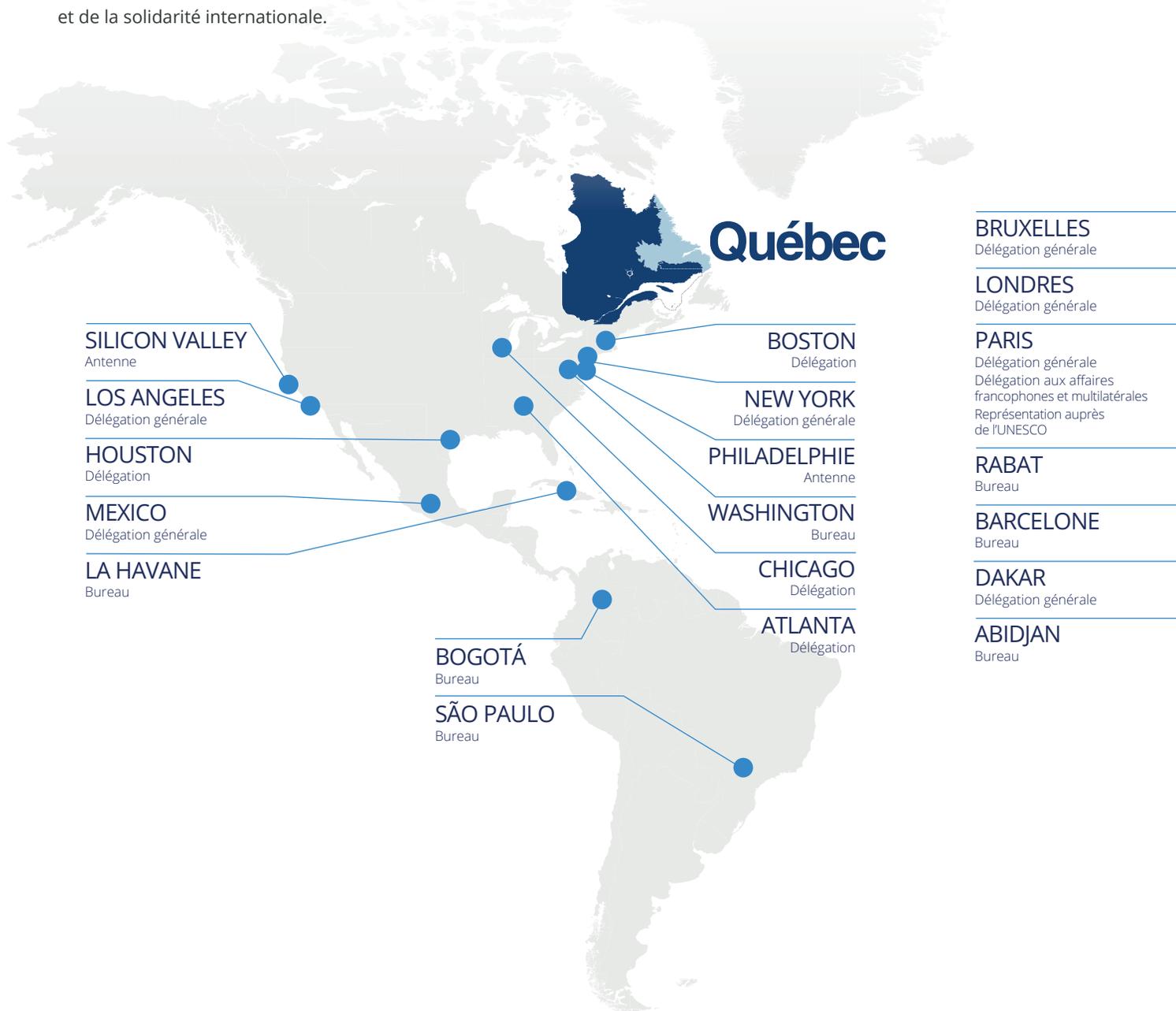
Sur le plan organisationnel, le Ministère s'est muni d'une politique ministérielle de télétravail en phase avec les besoins propres à la généralisation du télétravail et avec les mesures sanitaires en vigueur. Cette politique est venue encadrer et pérenniser la réorganisation des modes de travail entamée depuis le début de la pandémie afin d'intensifier l'action diplomatique et d'améliorer les services offerts aux entreprises et aux institutions québécoises désireuses d'intensifier leurs démarches d'internationalisation. Le Ministère a aussi mis en place une politique de gestion intégrée des risques et un nouveau portefeuille de projets. Ces démarches permettent de mener une gestion proactive et globale des aléas qui entourent les actions du Ministère ainsi qu'une priorisation des projets à valeur stratégique, contribuant à une saine gestion des ressources, à une prise de décision améliorée, à l'atteinte de ses objectifs et à la réalisation de sa mission.

LES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

Au 31 mars 2022, le Québec disposait de **34 représentations** dans 19 pays.

Les représentations comptent sur l'expertise de plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Québec, ce qui permet à ce dernier d'agir de manière concertée et efficace à l'étranger. Elles détectent les occasions d'affaires et veillent à la notoriété internationale du Québec.

Le mandat des représentations s'est ajusté au fil des années pour tenir compte de la diversification des enjeux internationaux qui interpellent le Québec. Les représentantes et les représentants du Québec à l'étranger jouent ainsi un rôle clé dans l'atteinte des objectifs internationaux du Québec sur les plans économique, politique, culturel, social et de la solidarité internationale.



549

PERSONNES

TRAVAILLENT AU MINISTÈRE

9 DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

5 DÉLÉGATIONS

13 BUREAUX

5 ANTENNES

2 REPRÉSENTATIONS EN
AFFAIRES MULTILATÉRALES



BERLIN
Antenne

MUNICH
Délégation générale

ROME
Délégation

BEIJING
Bureau

QINGDAO
Antenne

SHANGHAI
Bureau

SHENZHEN
Antenne

HONG KONG
Bureau

SINGAPOUR
Bureau

TOKYO
Délégation générale

SÉOUL
Bureau

MUMBAI
Bureau

LES REPRÉSENTANTS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

AU 31 MARS 2022

Afrique



**Iya
TOURÉ**
Délégation générale
Dakar



**Roger
MÉNARD**
Bureau
Abidjan



**Alain
OLIVIER**
Bureau
Rabat

Amériques



**Stéphanie
ALLARD-GOMEZ**
Délégation générale
Mexico
Bureau
Bogotá, p. i.



**Martine
HÉBERT**
Délégation générale
New York
Antenne
Philadelphie



**David Bruce
WEINER**
Délégation
Atlanta



**Marie-Claude
FRANCOEUR**
Délégation
Boston



**Mario Wilfrid
LIMOGES**
Délégation
Chicago



**Xin
GAO**
Délégation
Houston



**Vincent
ROYER, p. i.**
Délégation générale
Los Angeles
Antenne
Silicon Valley



**Mathieu
PARENTEAU, p. i.**
Bureau
La Havane



**Jason
NAUD**
Bureau
São Paulo



**Jean-François
HOULD**
Bureau
Washington

Europe



**Geneviève
BRISSON**
Délégation générale
Bruxelles



**Line
RIVARD**
Délégation générale
Londres



**Elisa
VALENTIN**
Délégation générale
Munich
Antenne
Berlin



**Michèle
BOISVERT**
Délégation générale
Paris
Représentante
personnelle du premier
ministre pour
la Francophonie



**Marianna
SIMEONE**
Délégation
Rome



**Isabelle
DESSUREAULT**
Bureau
Barcelone

Asie



**David
BRULOTTE**
Délégation générale
Tokyo



**Francis
GAGNON, p. i.**
Bureau
Beijing
Antenne
Qingdao



**Gabriel
CHARTIER**
Bureau
Hong Kong



**Francis
PARADIS**
Bureau
Mumbai



**Geneviève
ROLLAND**
Bureau
Séoul



**Michel
CONSTANTIN, p. i.**
Bureau
Shanghai
Antenne
Shenzhen



**René
SYLVESTRE**
Bureau
Singapour

Déléguée aux affaires
francophones et multilatérales



**Claire
DERONZIER**
Paris

Représentant du Québec au sein de la Délégation
permanente du Canada auprès de l'UNESCO



**Michel
BONSAINT**
Paris

Représentants



**Marc-André
BEAULIEU**
Représentant en matière de mobilité internationale
et reconnaissance des qualifications professionnelles



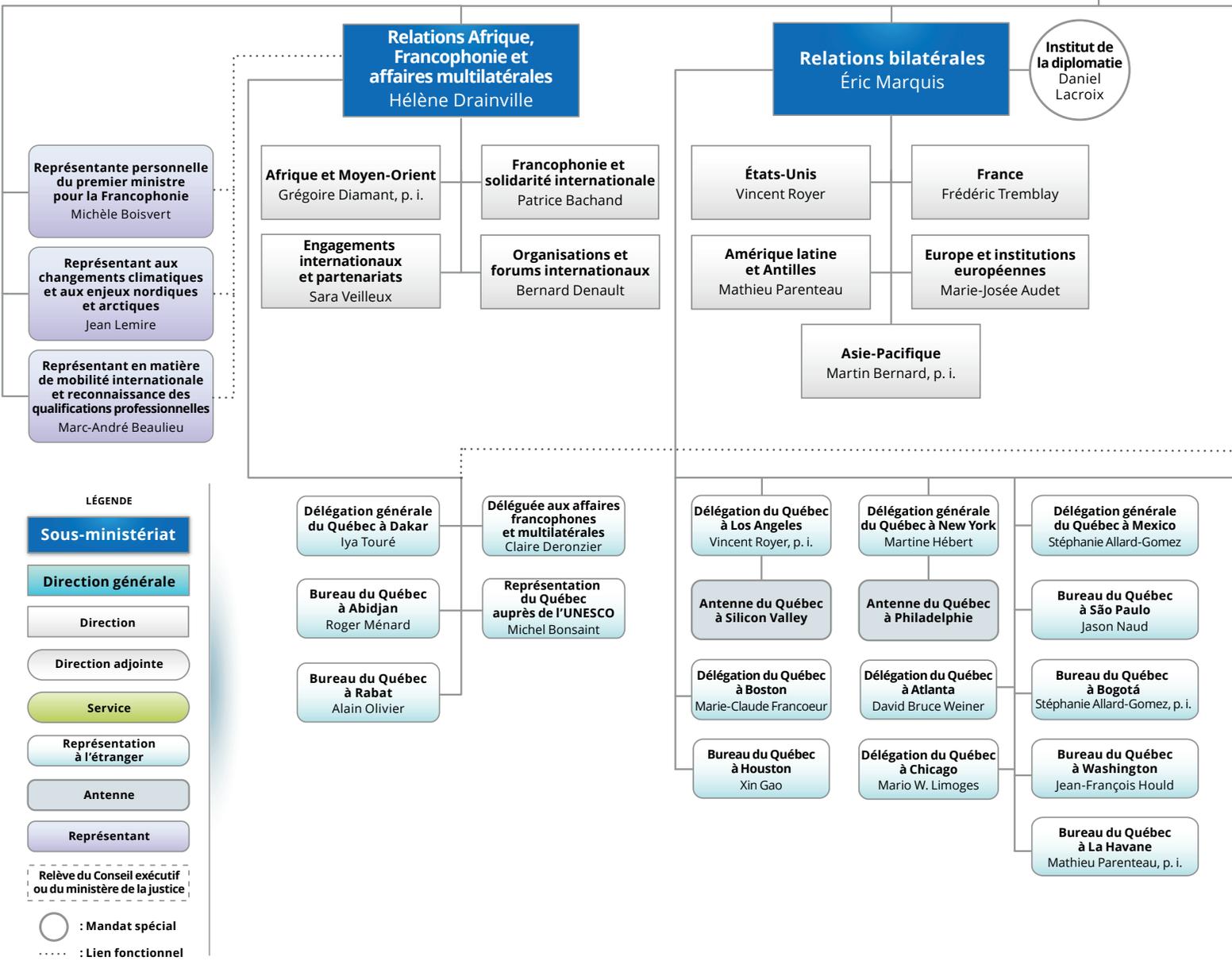
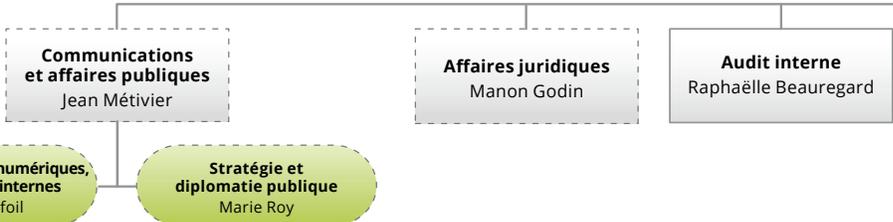
**Jean
LEMIRE**
Représentant aux changements climatiques
et aux enjeux nordiques et arctiques

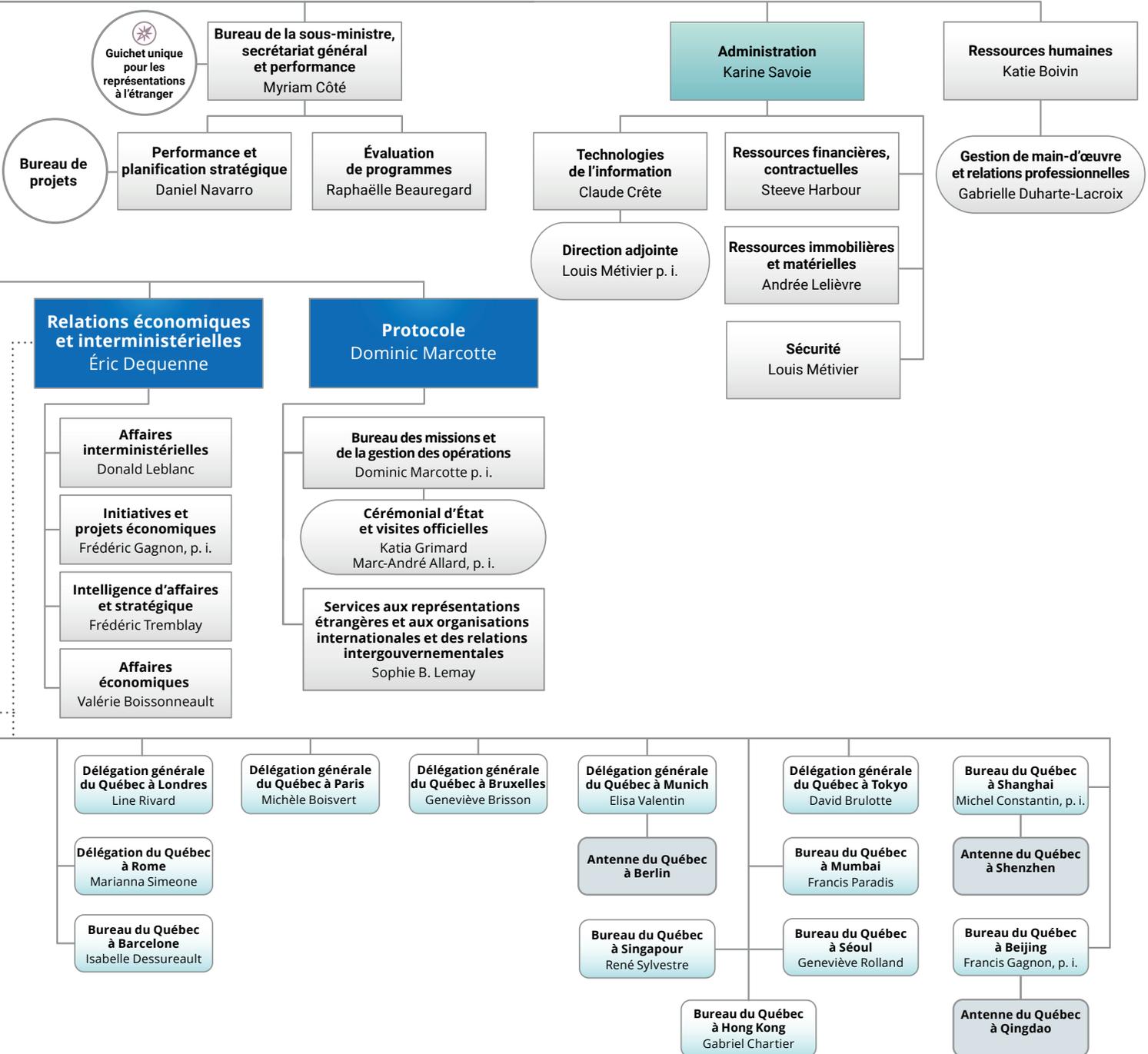
ORGANIGRAMME

AU 31 MARS 2022

MINISTRE
Nadine Girault

SOUS-MINISTRE
Sylvie Barcelo





Chiffres clés

CHIFFRES CLÉS	DESCRIPTION
549	Effectif du Ministère au 31 mars 2022
117,0 M\$	Dépenses du Ministère prévues au 31 mars 2022
101 %	Taux d'augmentation des actions diplomatiques d'influence menées par le gouvernement par rapport à 2018-2019
92 %	Taux de satisfaction de la clientèle au regard du soutien fourni dans le cadre de projets de coopération institutionnelle et de solidarité internationale
155 %	Taux d'augmentation des actions de diplomatie économique menées par le gouvernement par rapport à 2018-2019
9	Missions à l'étranger des membres du Conseil des ministres
39	Pays avec lesquels le Québec a des ententes de sécurité sociale en vigueur
81	Professions, fonctions et métiers au Québec couverts par des arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles en vertu de l'entente Québec-France
81	Organisations internationales présentes au Québec

1.2 Faits saillants

LANCEMENT DES STRATÉGIES TERRITORIALES

Au cours de l'année 2021-2022, quatre stratégies territoriales ont été lancées :

- États-Unis – *Cap sur la relance : une action renforcée sur le marché américain* (lancée le 13 mai 2021);
- Indo-Pacifique – *Cap sur la relance : des ambitions pour le Québec* (lancée le 3 décembre 2021);
- Afrique – *Cap sur la relance : une action concertée et durable sur le continent africain* (lancée le 8 décembre 2021);
- Amérique latine et Antilles – *Cap sur la relance : Amérique latine et Antilles, des marchés d'avenir, à proximité* (lancée le 17 février 2022).

L'ensemble des stratégies territoriales repose sur les priorités gouvernementales, dont celles figurant dans la VIQ. Celles-ci s'inscrivent en continuité avec le virage économique du Ministère et du réseau international de représentations du gouvernement du Québec. Elles ont été élaborées de concert avec les ministères, les organismes et les partenaires et identifient les principaux secteurs et territoires prioritaires en fonction des priorités et des intérêts actuels du Québec. Grâce à l'impulsion de ces nouvelles stratégies, la diplomatie économique et d'influence du Québec est à l'œuvre pour soutenir la croissance de nos entreprises et positionner le Québec comme une partie intégrante de la relance économique. Elles visent à consolider nos relations avec nos partenaires stratégiques et historiques que sont les États-Unis et l'Europe tout en favorisant l'ouverture de nouveaux marchés à fort potentiel pour le Québec, et ce, partout dans le monde.

MISSION MINISTÉRIELLE À LA CLIMATE WEEK DE NEW YORK

Le ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, a effectué une mission à New York, du 20 au 22 septembre 2021, dans le cadre des activités entourant la Climate Week.

Cette mission s'inscrivait dans la volonté du gouvernement du Québec de mettre l'accent sur le renforcement d'une relation prospère et durable avec son premier partenaire commercial, les États-Unis, ainsi que de consolider la priorité accordée aux enjeux climatiques et à la transition énergétique. Le ministre a profité de cette occasion pour réaliser plusieurs entretiens de haut niveau avec des élus de l'État et de la Ville de New York. Il a également participé à plusieurs rencontres et activités sur le thème de l'électrification des transports, dont la foire commerciale DCAS Fleet Show, qui accueillait cette année neuf entreprises du Québec ainsi que la grappe sectorielle Propulsion Québec.

PARTICIPATION DU QUÉBEC À LA 26^e CONFÉRENCE DES PARTIES (COP26) À LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La 26^e Conférence des Parties (COP26) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a eu lieu du 31 octobre au 12 novembre 2021 en Écosse, au Royaume-Uni.

Le gouvernement du Québec a été particulièrement bien représenté à cette occasion, avec la participation du premier ministre François Legault, du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoit Charette, et de l'émissaire aux changements climatiques et aux enjeux arctiques et nordiques, Jean Lemire. Le premier ministre a profité de son passage à la COP26 pour promouvoir les actions du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques, de transition énergétique et d'électrification des transports sur différentes tribunes, ainsi que lors de plusieurs entretiens bilatéraux de haut niveau, dont avec Son Altesse Royale le prince de Galles et l'envoyé spécial du président américain pour le climat, John Kerry.

Parmi les annonces marquantes lors de la COP26, soulignons la fin de l'exploration et de l'exploitation des énergies fossiles au Québec et l'adhésion du Québec, comme membre fondateur, à la coalition internationale Beyond Oil and Gas Alliance (BOGA), en plus d'une contribution financière de 10 M\$ au Fonds d'adaptation au changement climatique (FACC). Accompagné par une délégation d'affaires coordonnée par Investissement Québec International, le premier ministre a également effectué des annonces économiques en lien avec la transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques.

LANCEMENT DU NOUVEAU QUÉBEC SANS FRONTIÈRES

Le ministre Nadine Girault a lancé, en mai 2021, le Nouveau Québec sans frontières (NQSF), qui remplace les anciens programmes de solidarité internationale du Ministère. Le NQSF offre un soutien davantage axé sur la mission des organismes de coopération internationale ainsi qu'un mode de financement plus stable, plus flexible et mieux adapté à la réalité du milieu. Il a pour objectif de contribuer à l'effort international de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans une perspective de développement durable, de promotion des droits de la personne et d'autonomisation économique des femmes.

Une somme de plus 5,9 M\$ a été consacrée au NQSF en 2021-2022. À la suite de deux appels à propositions, des engagements financiers totaux de 16,7 M\$ sur trois ans soutiendront 35 organismes de coopération internationale, répartis dans 11 régions du Québec. Cet appui permettra d'améliorer les conditions de vie de populations dans 23 pays de l'Afrique francophone, de l'Amérique latine et des Antilles. Des actions d'éducation à la citoyenneté mondiale seront également réalisées au Québec. Le programme apporte aussi une contribution concrète à 12 objectifs de développement durable des Nations Unies.

2. LES RÉSULTATS

2.1 Plan stratégique

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE

SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2021-2022 RELATIFS AUX ENGAGEMENTS DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

ORIENTATION 1 : PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS, LA CULTURE, LES VALEURS ET L'IDENTITÉ DU QUÉBEC SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2021-2022	RÉSULTATS 2021-2022	PAGE
Objectif 1.1 Intensifier la diplomatie d'influence auprès de partenaires et de publics étrangers	Indicateur 1 Taux d'augmentation des actions diplomatiques d'influence menées par le gouvernement	+ 10 % par rapport à 2018-2019	+ 101 % par rapport à 2018-2019 (Atteinte)	25
	Indicateur 2 Classement du Québec relativement au rayonnement international des États fédérés	S. O.	S. O.	27
	Indicateur 3 Taux d'augmentation des réactions du public aux publications sur les médias sociaux du Ministère	+ 35 % par rapport à 2018-2019	+ 20 % par rapport à 2018-2019 (Non atteinte)	27
Objectif 1.2 Appuyer les projets internationaux des organisations québécoises	Indicateur 4 Taux de satisfaction de la clientèle au regard du soutien fourni dans le cadre de projets de coopération institutionnelle et de solidarité internationale	88 %	92 % (Atteinte)	29
Objectif 1.3 Contribuer au développement des compétences professionnelles des jeunes Québécois dans un contexte international	Indicateur 5 Pourcentage des jeunes bénéficiaires d'une expérience internationale ayant développé de nouvelles compétences professionnelles	80 %	91 % (Atteinte)	30

ORIENTATION 2 : AUGMENTER LA FORCE DE FRAPPE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2021-2022	RÉSULTATS 2021-2022	PAGE
Objectif 2.1 Intensifier la diplomatie économique	Indicateur 6 Taux d'augmentation des actions de diplomatie économique menées par le gouvernement	+ 15 % par rapport à 2018-2019	+ 155 % par rapport à 2018-2019 (Atteinte)	31
Objectif 2.2 Contribuer à la diversification des marchés internationaux pour les produits et services du Québec	Indicateur 7 Nombre d'activités de prospection réalisées visant l'ouverture de nouveaux marchés	12	38 (Atteinte)	33
Objectif 2.3 Contribuer au succès commercial des clientèles économiques québécoises à l'étranger	Indicateur 8 Taux de satisfaction des clientèles québécoises au regard du contenu partagé par des représentants du Ministère lors des séances d'information de nature économique	75 %	91 % (Atteinte)	35
	Indicateur 9 Taux d'augmentation des nouvelles occasions d'affaires qualifiées générées par le Ministère	+ 15 % par rapport à 2020-2021	+ 20 % par rapport à 2020-2021 (Atteinte)	36

ORIENTATION 3 : RENFORCER LA COORDINATION DE L'ACTION INTERNATIONALE DU GOUVERNEMENT AU QUÉBEC ET À L'ÉTRANGER

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2021-2022	RÉSULTATS 2021-2022	PAGE
Objectif 3.1 Moderniser l'image de marque du Québec à l'étranger	Indicateur 10 Pourcentage des partenaires de l'action internationale utilisant une image de marque commune du Québec dans leurs activités à l'étranger	40 %	100 % (Atteinte)	37
Objectif 3.2 Accroître la circulation de l'information stratégique entre les intervenants québécois actifs sur la scène internationale	Indicateur 11 Pourcentage des partenaires de l'action internationale engagés dans les mécanismes de partage de l'information du Ministère	90 %	94 % (Atteinte)	38

ORIENTATION 4 : AUGMENTER LA PERFORMANCE DE L'ACTION INTERNATIONALE

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2021-2022	RÉSULTATS 2021-2022	PAGE
Objectif 4.1 Développer l'expertise du gouvernement en diplomatie	Indicateur 12 Pourcentage des clientèles gouvernementales formées à l'Institut de la diplomatie ayant renforcé leurs compétences professionnelles	80 %	92 % (Atteinte)	39
Objectif 4.2 Moderniser les représentations du Québec à l'étranger pour en faire des carrefours d'influence	Indicateur 13 Pourcentage des représentations à l'étranger ayant adopté de nouvelles pratiques en matière de diplomatie numérique	25 %	39 % (Atteinte)	41

Résultats détaillés 2021-2022 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2019-2023

ENJEU 1 : UNE INFLUENCE ACCRUE DU QUÉBEC DANS LE MONDE

Orientation 1 : Promouvoir les intérêts, la culture, les valeurs et l'identité du Québec sur la scène internationale

OBJECTIF 1.1 : INTENSIFIER LA DIPLOMATIE D'INFLUENCE AUPRÈS DE PARTENAIRES ET DE PUBLICS ÉTRANGERS

Contexte lié à l'objectif : L'avancement des intérêts du Québec dépend en partie de son aptitude à se faire connaître et à promouvoir ses points de vue, ses valeurs et son identité auprès de partenaires internationaux par l'intermédiaire d'actions diplomatiques. Il est donc primordial pour le Québec de mettre à profit sa capacité d'influence et d'avoir accès aux décideurs des pays, des États ou des régions pouvant lui permettre de faire avancer ses priorités internationales, notamment sur le plan politique et culturel, ainsi qu'en matière de recherche, d'éducation, de science, d'environnement, de lutte contre les changements climatiques, de tourisme et de droits et libertés de la personne.

Le Ministère entend ainsi accroître et diversifier son action diplomatique, tant sur le plan bilatéral que du point de vue multilatéral, et ce, malgré un léger ralentissement dû à la pandémie. Il mettra l'accent sur le développement de nouveaux réseaux d'influence sur des territoires et pays émergents ainsi que dans l'espace francophone, notamment au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il œuvrera également à la consolidation de ses réseaux existants.

De plus, le Ministère mesurera la portée du rayonnement international du Québec comparativement à d'autres États fédérés, et ce, par le biais d'une évaluation objective effectuée par des spécialistes du domaine.

Par ailleurs, le Ministère renforcera l'utilisation des outils numériques, notamment celle des médias sociaux, afin d'atteindre de nouveaux publics et d'agir efficacement sur la perception des réalités, des priorités et des intérêts québécois. Ce faisant, il assurera une diffusion large et complète de ses services et de ses actions et intensifiera ses efforts vers une diplomatie publique sans papier, contribuant à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale. Ainsi, il vise à augmenter de manière importante le nombre de réactions du public aux publications effectuées sur les comptes officiels dans les médias sociaux.

Indicateur 1 : Taux d'augmentation des actions diplomatiques d'influence menées par le gouvernement

Mesure de départ : 1 553 actions diplomatiques d'influence réalisées en 2018-2019

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 10 % par rapport à 2018-2019	+ 15 % par rapport à 2018-2019
Résultats	- 2 % par rapport à 2018-2019 (1 527 actions) (Non atteinte)	+ 41 % par rapport à 2018-2019 (2 192 actions) (Atteinte)	+ 101 % par rapport à 2018-2019 (3 117 actions) (Atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

L'assouplissement des mesures sanitaires et la reprise de la mobilité vers la fin de l'année 2021 auront permis de conjuguer les rencontres diplomatiques en présentiel aux actions diplomatiques en mode virtuel. Ce nouveau format hybride, marqué par son agilité et sa polyvalence, découle du développement d'une expertise au Ministère en lien avec l'utilisation efficace de plus d'une dizaine d'environnements numériques et de nouveaux outils des technologies de l'information et des communications. Le Ministère a également adapté les règles protocolaires, généralement exercées en présentiel, en fonction des limitations de chaque plateforme ou environnement numérique utilisé par ses partenaires.

Plusieurs rencontres et événements tels que les visites officielles et les visites de prise de poste, qui avaient été retardés dans le cadre de la pandémie, ont pu avoir lieu, toujours dans le respect des consignes sanitaires. La poursuite des activités en virtuel combinée à la reprise des activités en présentiel et à l'intensification de l'action diplomatique à l'étranger expliquent donc en partie le dépassement des cibles établies. En effet, l'arrêt, pour une durée incertaine, de la mobilité et des contacts entre personnes a eu une incidence sur ces dernières.

RÉALISATIONS MARQUANTES EN LIEN AVEC CET INDICATEUR

CERCLE EN RECHERCHE ET INNOVATION QUÉBEC-EUROPE (CRIQUE)

Lancé le 25 mai 2021, le CRIQUE est un réseau professionnel, transdisciplinaire et multisectoriel, hautement collaboratif, orienté vers la coopération internationale et le partage de connaissances scientifiques et techniques entre le Québec et l'Europe. Ayant son siège à Bruxelles, ce réseau a pour objectif d'impulser et d'accroître la diplomatie d'influence et économique du Québec en Europe dans la période postpandémique marquée par la relance économique, la transition énergétique et la numérisation. Le réseau est animé par la DGQB, en collaboration avec le MEI et le MRIF. Il est composé d'un noyau de 19 membres européens qui représentent des gouvernements nationaux, régionaux, des associations et des regroupements de recherche ainsi que des entreprises et des organismes d'innovation. Depuis son lancement, le réseau CRIQUE a tenu trois tables rondes, deux conférences et trois ateliers consacrés à l'hydrogène et à la science quantique. Le réseau a appuyé l'internationalisation de centaines de scientifiques, d'entrepreneurs et d'organismes d'innovation du Québec en Europe de façon plus significative dans les filières stratégiques des technologies propres, des sciences et technologies quantiques et des batteries. Les activités de rayonnement et de réseautage menées par

le CRIQUE ont favorisé l'accès aux écosystèmes régionaux et nationaux d'innovation en Europe, facilité le transfert technologique et généré une connaissance approfondie des réglementations du marché unique européen.

LE QUÉBEC EN AFRIQUE : UNE DIPLOMATIE D'INFLUENCE EN PLEIN ESSOR

L'Afrique connaît un développement économique enviable, une démographie en forte croissance, une explosion de la classe moyenne et une population jeune et francophone. C'est dans ce contexte que le Québec a choisi de s'y investir. La Stratégie territoriale pour l'Afrique, lancée en 2021, souligne l'importance pour le Québec de se positionner auprès des leaders d'influence sur le continent.

C'est sur cette base de diplomatie d'influence que le délégué général du Québec à Dakar, Iya Touré, a été reçu par le président de la République du Sénégal, Macky Sall, qui est également l'actuel président de l'Union africaine, organisation continentale de 55 États africains.

Le président Macky Sall a fait un vibrant plaidoyer sur la nécessité, pour les États, d'accompagner leurs entreprises sur les marchés africains, et ce, sur le long terme. Il a aussi insisté sur le fait que l'Afrique souhaitait créer des partenariats pour assurer son développement, et a reconnu l'expertise québécoise, notamment en ingénierie, en gestion de l'eau, en aéronautique et en énergie.

Cette rencontre exceptionnelle, de très haut niveau, signe de l'importance que l'Afrique accorde au Québec, a permis de présenter les ambitions et les priorités du Québec en Afrique, notamment en matière d'accroissement des échanges économiques, et de souligner le projet de la création d'un cercle d'affaires pour favoriser le réseautage entre les entrepreneurs québécois et sénégalais.

Indicateur 2 : Classement du Québec relativement au rayonnement international des États fédérés

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	–	Maintien du Québec parmi les 5 premiers États fédérés	–	Classement du Québec parmi les 3 premiers États fédérés
Résultats	S. O.	Le Québec se classe 2 ^e (Atteinte)	S. O.	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Aucune cible n'a été déterminée pour l'année 2021-2022. Compte tenu de l'étendue de l'étude et des moyens nécessaires pour la réaliser, il a été décidé que cette année permettrait au Ministère d'analyser les résultats obtenus en 2020-2021, période pendant laquelle le Québec s'est classé deuxième en matière de rayonnement international et premier en termes absolus en matière de pouvoir d'attraction (*soft power*), afin d'établir la marche à suivre pour maintenir son score en vue de la publication des résultats pour l'année 2022-2023.

Indicateur 3 : Taux d'augmentation des réactions du public aux publications sur les médias sociaux du Ministère

Mesure de départ : 56 réactions par publication (2018-2019)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 20 % par rapport à 2018-2019	+ 35 % par rapport à 2018-2019	+ 50 % par rapport à 2018-2019
Résultats	+ 20 % (67 réactions par publication) (Atteinte)	- 14 % (48 réactions par publication) (Non atteinte)	+ 20 % (67 réactions par publication) (Non atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

La mise en œuvre d'un plan d'action visant à repositionner les activités du Ministère dans les médias sociaux a permis d'égaliser en 2021-2022 la marque record de 2019-2020 en matière de réactions par publication. Dans la deuxième partie de l'année, le Ministère a connu les meilleurs résultats jamais mesurés, dépassant même la cible. Toutefois, malgré les progrès remarquables observés par rapport à l'exercice précédent, le Ministère affiche une performance globale légèrement inférieure à la cible visée.

Depuis son implantation, le plan d'action s'est avéré performant et se poursuivra notamment sur le plan des pratiques internes et de la sélection des contenus à diffuser. En particulier, l'accent est mis sur l'identification et la réutilisation de sujets et thématiques susceptibles de générer de nombreuses réactions. La stratégie de promotion du plan favorise aussi l'investissement de petites sommes pour la promotion de ces publications qui génèrent naturellement plus de réactions que la moyenne. La combinaison de ces méthodes s'est avérée très performante. Dans l'ensemble, ce contexte permet d'estimer que l'objectif pourrait être atteint au cours de l'année 2022-2023.

OBJECTIF 1.2 : APPUYER LES PROJETS INTERNATIONAUX DES ORGANISATIONS QUÉBÉCOISES

Contexte lié à l'objectif : Le gouvernement du Québec, par le biais des coopérations institutionnelles, continuera à encourager les échanges et les projets entre intervenants québécois et étrangers. Ces programmes constituent des plateformes exceptionnelles pour le positionnement stratégique du Québec et son rayonnement international.

Les programmes de coopérations bilatérales et multilatérales permettent d'appuyer divers projets internationaux, notamment en matière de recherche, de science et d'innovation, d'environnement, de francophonie, d'éducation et de culture. Les programmes de solidarité internationale offrent, quant à eux, un soutien aux organismes québécois de coopération internationale.

Le Ministère vise à offrir un soutien continuellement actualisé et adapté aux besoins des participants à ces programmes. Il veillera à mesurer la satisfaction de ceux-ci afin de faire évoluer son offre de services en fonction de la rétroaction de la clientèle.

Le libellé de l'indicateur 4 a été modifié pour y inclure les projets de solidarité internationale à la suite de la révision globale des programmes qui a eu lieu au cours de l'année 2020-2021. Dans ce contexte, il a été décidé d'ajouter les clientèles de ces programmes dans le calcul de l'indicateur à partir de l'année 2021-2022.

Indicateur 4 : Taux de satisfaction de la clientèle au regard du soutien fourni dans le cadre de projets de coopération institutionnelle et de solidarité internationale

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	80 %	85 %	88 %	90 %
Résultats	90 % (Atteinte)	83 % (Non atteinte)	92 % (Atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Sur la base des données récoltées par le biais de sondages au cours de l'année financière 2021-2022, le Ministère a obtenu un taux de satisfaction global de 92 % des clientèles ayant terminé des projets dans le cadre des programmes de coopération institutionnelle et de solidarité internationale.

Les restrictions à la mobilité internationale associées à la pandémie de COVID-19 ont amené le Ministère à ajuster en cours d'année certains éléments dans la gestion des programmes de coopération institutionnelle afin de les rendre plus souples pour les clientèles. La prolongation des cycles des projets sur deux ans et la bonification des enveloppes budgétaires figurent parmi les mesures ayant permis davantage de flexibilité et de prévisibilité aux porteurs de projets. Les commentaires recueillis à l'aide de ces sondages permettront au Ministère de continuer à ajuster ses procédures administratives et ses communications avec les clientèles afin de mieux répondre à leurs attentes et à leurs besoins.

OBJECTIF 1.3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES JEUNES QUÉBÉCOIS DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

Contexte lié à l'objectif : La prospérité et la croissance du Québec dépendent, entre autres, de sa jeunesse et de la capacité de celle-ci à relever de nouveaux défis à l'échelle locale et mondiale. Les expériences internationales constituent l'une des avenues propices au développement des compétences professionnelles et personnelles des jeunes. Enrichis de ces expériences, ils contribuent davantage au développement social et économique de la société québécoise. De plus, ils font rayonner l'identité et les valeurs québécoises dans le monde, en renforçant ainsi la notoriété du Québec de même que son image positive et dynamique.

Afin de concourir au développement des compétences professionnelles des jeunes Québécoises et Québécois, le Ministère leur offrira la possibilité de participer à des expériences internationales dans le cadre de programmes ou par l'intermédiaire d'organismes qu'il appuie. Il mesurera les retombées de ces expériences et adaptera son offre de services en conséquence.

Lors de la mise à jour du plan stratégique à l'automne 2020, le libellé de l'indicateur 5 a été modifié, d'une part, pour refléter la suspension de la mobilité des personnes à l'échelle internationale résultant de la pandémie de COVID-19 et, d'autre part, pour favoriser l'arrimage avec les changements apportés aux programmes des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) au cours de la première moitié de l'année 2020-2021, notamment en ce qui a trait à l'harmonisation des outils de collecte existants.

Indicateur 5 : Pourcentage des jeunes bénéficiaires d'une expérience de mobilité internationale ayant développé de nouvelles compétences professionnelles

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	70 %	75 %	80 %	90 %
Résultats	86 % (Atteinte)	87 % (Atteinte)	91 % (Atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Pour une troisième année consécutive, la cible de l'indicateur 5 a été dépassée. Ainsi, en 2021-2022, 91 % des 618 jeunes bénéficiaires d'une expérience internationale administrée ou financée par le Ministère ont indiqué avoir développé de nouvelles compétences professionnelles, que ce soit le renforcement de leur esprit critique, le développement de leur autonomie et de leur sens de l'organisation, leur capacité à mieux communiquer et à s'adapter aux imprévus ou encore leur capacité à mettre à profit leur créativité.

ENJEU 2 : LE RECENTRAGE DE L'ACTION INTERNATIONALE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Orientation 2 : Augmenter la force de frappe économique du Québec sur les marchés internationaux

OBJECTIF 2.1 : INTENSIFIER LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Contexte lié à l'objectif : Le gouvernement du Québec considère qu'il faut renforcer le volet économique des interventions internationales du Québec afin de contribuer à la réduction de l'écart économique entre le Québec et ses principaux voisins.

Pour ce faire, il mise notamment sur l'intensification de la diplomatie économique québécoise, qui consiste à utiliser un large éventail d'instruments pour faire avancer ses intérêts économiques. Les objectifs de la diplomatie économique sont notamment la promotion des secteurs clés à l'étranger, la prospection de nouveaux marchés, l'avancement des dossiers prioritaires du gouvernement, la mise en avant des atouts du Québec pour les investisseurs, les travailleurs et les étudiants internationaux, l'attraction d'événements majeurs et d'organisations internationales, la multiplication des rencontres avec des intervenants économiques diversifiés ainsi que la défense des intérêts économiques, commerciaux et sectoriels du Québec lorsque ceux-ci sont interpellés.

Malgré les défis engendrés par la pandémie, le Ministère poursuivra ses efforts pour augmenter le nombre d'activités de diplomatie économique sur les marchés internationaux afin de contribuer de manière décisive à la relance de l'économie québécoise.

Indicateur 6 : Taux d'augmentation des actions de diplomatie économique menées par le gouvernement

Mesure de départ : 1 229 actions de diplomatie économique réalisées en 2018-2019

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 10 % par rapport à 2018-2019	+ 15 % par rapport à 2018-2019	+ 20 % par rapport à 2018-2019
Résultats	+ 14 % (1 397 actions) (Atteinte)	+ 47 % (1 810 actions) (Atteinte)	+ 155 % (3 136 actions) (Atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Les entretiens virtuels jumelés à ceux réalisés en présentiel ont contribué de manière substantielle à l'augmentation du nombre d'actions de diplomatie économique, notamment en ce qui concerne les rencontres avec des personnalités influentes. Ces actions de diplomatie économique portaient majoritairement sur les priorités gouvernementales suivantes : l'exportation et l'accès aux marchés, la promotion de l'innovation québécoise et l'attraction d'investissements étrangers.

RÉALISATIONS MARQUANTES DANS LE CADRE DE CET INDICATEUR

PRÉSENCE DU QUÉBEC AU SOUTH BY SOUTHWEST (SXSW) 2022

Plus d'une quarantaine d'artistes et d'organismes québécois ont participé au SXSW au Texas du 11 au 20 mars 2022. Il s'agit d'un grand événement culturel qui célèbre la convergence de la technologie, du cinéma, de la musique, de l'éducation et de la culture. La Délégation du Québec à Houston a été présente tout au long de l'événement en plus d'organiser des rencontres entre des entreprises québécoises et des acheteurs américains et de contribuer à l'organisation de la mission du ministre de l'Économie et de l'Innovation. Les participants internationaux ont eu droit à une belle immersion dans la culture québécoise lors de la Journée du Québec, organisée par Investissement Québec International, en partenariat avec la Ville de Montréal et Air Canada. La participation du Québec à SXSW a permis de faire rayonner le talent et l'expertise des entreprises créatives québécoises et aux entrepreneurs et artistes québécois de développer des relations d'affaires avec des donneurs d'ordres du Texas, des États-Unis et d'ailleurs.

ATTRACTION DE L'INTERNATIONAL SUSTAINABILITY STANDARDS BOARD À MONTRÉAL

Au cours de la dernière année, le Ministère a soutenu activement la candidature de Montréal pour l'accueil de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), une nouvelle organisation internationale non gouvernementale responsable d'établir les normes de divulgations financières environnementales pour l'ensemble des entreprises à l'échelle mondiale. Le premier ministre du Québec a notamment prononcé une allocution lors de la présentation de la candidature de la métropole au comité de sélection. Formé de représentants de la Fondation International Financial Reporting Standards (IFRS), principale instance internationale de normalisation en matière de comptabilité financière, ce comité a pu apprécier l'ampleur de la richesse, de l'expertise et de l'engagement des différents acteurs québécois mobilisés en faveur de la finance durable et de l'établissement de cette organisation à Montréal.

Ces démarches ont été couronnées de succès avec l'annonce, dans le cadre de la 26^e Conférence des Parties (COP26) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, du choix de Montréal, avec Francfort, pour l'accueil des bureaux de l'organisation. Le Bureau de l'ISSB à Montréal sera notamment responsable des activités de soutien au conseil d'administration et du développement stratégique pour l'ensemble du marché des Amériques. À terme, il accueillera un minimum de 25 employés, dont trois administrateurs et deux vice-présidents de l'organisation. Il aura un budget d'exploitation annuel moyen de plus de 13 M\$. Son établissement dans la métropole est synonyme de retombées économiques importantes et de création d'emploi de haute qualité pour le Québec. Il contribue également à faire de Montréal un pôle mondial de la finance durable.

OBJECTIF 2.2 : CONTRIBUER À LA DIVERSIFICATION DES MARCHÉS INTERNATIONAUX POUR LES PRODUITS ET SERVICES DU QUÉBEC

Contexte lié à l'objectif : La diversification des exportations est une priorité pour le gouvernement. En 2018, la valeur des exportations internationales de biens et de services représentait près de 30 % du PIB québécois⁵. Les emplois directement générés par les industries exportatrices représentent 9 % de tous les emplois au Québec, et jusqu'à 19 % dans certaines régions, comme la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. Ce sont des emplois de qualité qui offrent des salaires supérieurs de 25 % en moyenne par rapport aux autres industries⁶.

Afin de contribuer à la réalisation de cet objectif, le Ministère effectuera des activités de prospection sur des marchés pouvant offrir de nouveaux débouchés pour les entreprises et les organisations québécoises de tous les secteurs.

Lors de la mise à jour du Plan stratégique 2019-2023 du Ministère à l'automne 2020, les cibles de l'indicateur 7 ont été revues afin de prendre en compte les répercussions du ralentissement généré par la pandémie de COVID-19, ainsi que la durée inconnue de celle-ci sur les activités de prospection visant l'ouverture de nouveaux marchés. La cible de l'année 2019-2020, établie à partir de la programmation des différents secteurs du Ministère et découlant des annonces budgétaires du gouvernement de la même année, a été reconduite pour les années 2020-2021 et 2021-2022.

Indicateur 7 : Nombre d'activités de prospection réalisées visant l'ouverture de nouveaux marchés

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	12	12	12	15
Résultats	17 (Atteinte)	16 (Atteinte)	38 (Atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

La diversification des marchés d'exportation représente une priorité de l'action internationale du Québec. Afin de contribuer à cet objectif, le Ministère, en concertation avec les MO concernés, a réalisé plusieurs activités visant le développement de nouveaux marchés au cours de l'année 2022-2023.

L'action menée par le Ministère avait pour but d'acquérir des connaissances sur ces marchés, de développer des créneaux porteurs et d'accroître les partenariats des entreprises québécoises sur des territoires avec un haut potentiel de développement, que ce soit dans l'Indo-Pacifique, en Afrique, en Europe du Nord ou encore dans certains États américains. Soulignons la réalisation de plusieurs analyses et d'études de marché, ainsi que l'organisation de visites et de missions en présentiel, à la fois pour le secteur des services et pour le secteur des biens. Ces activités de prospection témoignent de la contribution du Ministère à renforcer les échanges économiques, notamment dans le développement et la mise en œuvre des stratégies territoriales.

5. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019). *Comptes économiques du Québec, 4^e trimestre 2018*. statistique.quebec.ca/fr/fichier/comptes-economiques-du-quebec-quatrieme-trimestre-2018.pdf.

6. STATISTIQUE CANADA (2018). *Emplois dépendant des exportations au Canada, 2017*. 150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-627-m/11-627-m2018037-fra.pdf?st=LMY6Th4a.

RÉALISATIONS MARQUANTES DANS LE CADRE DE CET INDICATEUR

DIVERSIFICATION DES MARCHÉS DANS LES PAYS NORDIQUES

Dans la foulée du développement de l'Initiative nordique et la réalisation de deux études portant sur les occasions d'affaires dans les pays nordiques, la sous-ministre, Sylvie Barcelo, a réalisé une mission à Stockholm en décembre 2021. La mission visait avant tout la diversification des marchés et des relations du Québec avec la Suède, dont l'économie avancée est caractérisée par un très haut niveau d'innovation et d'intégration au marché européen. Cette mission a renforcé le positionnement du Québec tout en créant de nouveaux liens avec ce pays, notamment dans le cadre de rencontres avec des acteurs locaux tels que l'ambassadeur du Canada en Suède, Jason LaTorre, des représentants de Vinnova (agence gouvernementale responsable de l'innovation en Suède), Sweden AI (centre national suédois pour l'intelligence artificielle appliquée), et Veronica Wand-Danielsson, cheffe du département Amériques au ministère des Affaires étrangères de Suède. Elle a par ailleurs permis de mieux cerner le potentiel économique de certains secteurs pour les entreprises québécoises et de renforcer nos relations bilatérales avec la Suède.

L'AFRIQUE : UN TERRITOIRE PORTEUR D'OCCASIONS D'AFFAIRES

Dans la foulée du Plan d'action pour la relance des exportations et de la reprise des déplacements internationaux, plusieurs missions de prospection en Afrique ont été réalisées au sein de territoires porteurs d'occasions d'affaires pour le Québec et ses entreprises. Des missions ont notamment eu lieu en Guinée, au Cameroun, au Togo, au Bénin, au Gabon ou encore en Tunisie.

Des rencontres avec différents acteurs économiques sur le terrain ainsi que des visites d'entreprises locales ont été organisées afin de bien cerner le potentiel économique pour les entreprises québécoises. Ces missions ont également été l'occasion d'effectuer des rencontres de haut niveau avec des autorités politiques, créant ainsi des contacts clés nécessaires au renforcement des relations bilatérales.

Des pistes de collaboration et des occasions d'affaires ont été identifiées dans différents domaines tels que les technologies de l'information, le secteur minier, le transport maritime, le numérique et l'innovation. Ces constats viennent outiller les représentations du Québec afin qu'elles puissent conseiller et accompagner adéquatement le gouvernement et les entreprises québécoises dans leur prise de décision.

OBJECTIF 2.3 : CONTRIBUER AU SUCCÈS COMMERCIAL DES CLIENTÈLES ÉCONOMIQUES À L'ÉTRANGER

Contexte lié à l'objectif : L'augmentation des exportations, la diversification des marchés ainsi que l'attraction de talents et d'investisseurs étrangers se concrétisent grâce aux actions et aux projets d'entreprises et d'organisations québécoises à l'étranger. Qu'il s'agisse de petites et moyennes entreprises exportatrices, d'entreprises en démarrage (*startups*), d'entreprises culturelles, d'établissements d'enseignement ou de centres de recherche, le Ministère poursuit l'objectif de les aider à obtenir des résultats considérables et concrets à l'étranger.

Pour ce faire, le Ministère assurera le partage et la diffusion de contenus pertinents et de qualité sur les marchés étrangers lors de séances d'information de nature économique auprès de clientèles québécoises. Il contribuera également à générer de nouvelles occasions d'affaires concrètes qui pourraient se traduire en projets d'exportation ou d'attraction d'investissements.

L'indicateur 8 et l'indicateur 9 ont été créés lors de la mise à jour du plan stratégique à l'automne 2020.

L'indicateur 8 a été instauré dans le cadre du renforcement de la capacité d'action du Ministère sur le plan économique. Les cibles ont été établies de manière à garantir un niveau de qualité minimale souhaité pour ce type d'intervention. L'information est obtenue par l'entremise d'une question posée aux participants des séances d'information dans le cadre d'un sondage mené par le Ministère ou par les partenaires mandatés, le cas échéant.

L'indicateur 9 a été créé pour refléter le nouveau modèle d'affaires établi au Ministère afin de répondre aux changements apportés par la Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation (2019, ch. 29; ci-après « la Loi »). La Loi, en vigueur depuis le 11 décembre 2019, confirme le recentrage de l'action internationale sur le développement économique du Québec et le rôle du Ministère en la matière. Ainsi, l'indicateur 9 reflète la contribution du Ministère à la création d'occasions d'affaires pour les entreprises, et démontre la valeur complémentaire de l'action du Ministère auprès de MO partenaires à caractère économique. Les cibles ont été choisies pour optimiser les résultats des unités tout en prenant en compte les contraintes, notamment, d'intégration de nouvelles ressources humaines et de développement de processus de traitement des occasions d'affaires. Plus encore, l'indicateur est également garant de la collaboration des partenaires en développement économique impliqués.

Indicateur 8 : Taux de satisfaction des clientèles québécoises au regard du contenu partagé par des représentants du Ministère lors des séances d'information de nature économique

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	-	70 %	75 %	80 %
Résultats	-	87 % (Atteinte)	91 % (Atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

La cible a été atteinte et largement dépassée. En effet, 91% des clientèles québécoises se disent satisfaites du contenu partagé lors des séances d'information de nature économique du Ministère⁷.

7. Les données en question portant sur un nombre limité d'activités, elles ne peuvent être considérées comme généralisables ni représentatives de toutes les activités de nature économique qui s'adressaient aux clientèles québécoises lors de l'année écoulée.

L'année 2021-2022 a été marquée par la révision et l'amélioration des méthodes d'administration du sondage. Ainsi, 16 sondages de satisfaction ont été remplis lors d'activités économiques destinées à des clientèles québécoises. Sur un total de 171 répondants, 61 se sont déclarés « satisfaits » (39 %) ou « très satisfaits » (53 %). Les activités faisant l'objet du sondage portaient sur « L'exportation et l'accès aux marchés », « L'attraction d'investissements étrangers » ainsi que « Les secteurs d'activités associées aux priorités gouvernementales ». Elles ont notamment couvert deux territoires géographiques à haut potentiel : l'Amérique latine (quatre représentations impliquées) et l'Indo-Pacifique (quatre représentations). Les principaux secteurs d'activité abordés étaient la construction, l'administration publique, les transports et la logistique, l'énergie, les arts et l'industrie culturelle.

Indicateur 9 : Taux d'augmentation des nouvelles occasions d'affaires qualifiées générées par le Ministère

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	-	Mesure initiale établie	15 % par rapport à 2020-2021	25 % par rapport à 2020-2021
Résultats	-	10 occasions d'affaires qualifiées estimées (Atteinte)	+ 20 % par rapport à 2020-2021 (12 occasions d'affaires qualifiées) (Atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Il s'agit d'un indicateur reflétant les résultats d'un nouveau processus au Ministère axé sur le repérage d'occasions d'affaires et misant notamment sur une collaboration accentuée avec IQI et le MEI. Dans ce contexte, l'année 2021-2022 a permis de générer 12 occasions d'affaires, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente.

Le repérage d'occasions d'affaires demeure une priorité pour le Ministère, qui travaille de concert avec le réseau de représentations du Québec à l'étranger ainsi qu'avec les ministères et les organismes partenaires pour contribuer à la relance économique du Québec.

ENJEU 3 : LA MODERNISATION DE L'ACTION INTERNATIONALE DU QUÉBEC

Orientation 3 : Renforcer la coordination de l'action internationale du gouvernement au Québec et à l'étranger

OBJECTIF 3.1 : MODERNISER L'IMAGE DE MARQUE DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

Contexte lié à l'objectif : Le positionnement international du Québec, sa notoriété et sa réputation reposent sur les actions, les discours, les images et les messages de l'ensemble des acteurs de sa société à l'étranger. Ils sont influencés par ce qu'en perçoivent les publics et les décideurs étrangers dans les médias traditionnels et numériques, dans les expositions et les foires internationales ainsi que dans les activités de ses représentations à l'étranger. Pour un gouvernement, son image de marque internationale s'articule autour de ses actions de promotion, de prospection et de communication à l'étranger.

Le Ministère collaborera avec ses partenaires afin de moderniser et d'harmoniser l'image de marque du Québec à l'étranger. Cette initiative favorisera la mise en place d'une vision commune et partagée, tout en assurant la cohérence et la complémentarité entre les différents acteurs. Elle sera diffusée notamment auprès des décideurs économiques afin que le Québec demeure un lieu concurrentiel et attrayant.

Indicateur 10 : Pourcentage des partenaires de l'action internationale utilisant une image de marque commune du Québec dans leurs activités à l'étranger

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Travaux de conception d'une image de marque commune enclenchés	10 %	40 %	100 %
Résultats	Travaux enclenchés et contrat signé avec la firme qui créera l'image de marque (Atteinte)	0 % (Non atteinte)	100 % (Atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

La stratégie de marque a été élaborée avec le Secrétariat à la communication gouvernementale sur la base de plusieurs consultations de ministères et d'organismes. Les assises de cette stratégie proviennent des besoins exprimés par toutes les parties prenantes. Dès son lancement, elle a reçu l'assentiment des membres du Comité interministériel de l'action internationale du Québec, institué dans le cadre de la Vision internationale du Québec. Elle a aussi fait l'objet d'une décision gouvernementale quant à son utilisation par les ministères et organismes. Finalement, des rencontres de formation ont été tenues avec les organisations gouvernementales utilisatrices pour favoriser son déploiement et l'application de la mécanique rédactionnelle. Ainsi, en date de mars 2022,

100 % des MO qui ont fait des communications à l'international ont utilisé l'image de marque. Seulement trois des MO visés n'ont pas pu l'utiliser compte tenu qu'ils n'ont pas fait de communications à l'international au cours de cette période.

OBJECTIF 3.2 : ACCROÎTRE LA CIRCULATION DE L'INFORMATION STRATÉGIQUE ENTRE LES INTERVENANTS QUÉBÉCOIS ACTIFS SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Contexte lié à l'objectif : Plusieurs intervenants québécois, y compris les ministères et les organismes, les partenaires publics et parapublics, de même que les organisations de la société civile, sont impliqués dans l'action internationale, contribuant ainsi au rayonnement et à la prospérité du Québec.

Le Ministère déploiera les efforts nécessaires permettant d'accroître la synergie entre ces acteurs, notamment sur le plan de la circulation de l'information stratégique. Il mettra ainsi en place de nouveaux mécanismes et outils qui viseront à améliorer le traitement et le partage des données et de l'information, et à favoriser le développement d'une intelligence collective entre les intervenants québécois actifs sur la scène internationale.

Indicateur 11 : Pourcentage des partenaires de l'action internationale engagés dans les mécanismes de partage de l'information du Ministère

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	37 %	67 %	90 %	100 %
Résultats	46 % (Atteinte)	94 % (Atteinte)	94 % (Atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

L'engagement des MO s'est traduit par leur participation officielle aux rencontres du Réseau interministériel de partage de l'information en matière d'action internationale.

En 2021-2022, le Ministère a tenu trois rencontres visant à mieux faire circuler l'information concernant les dossiers et les priorités du Québec à l'étranger. La plupart des partenaires invités, dont la grande majorité est membre du Comité des sous-ministres de l'action internationale du Québec, y ont participé. Ainsi, 94 % des 17 partenaires de l'action internationale se sont engagés dans ce mécanisme de partage de l'information au cours de l'année.

Le Ministère a également présenté aux MO les travaux réalisés pour la mise en place d'un système de partage d'information, soit une plateforme numérique interministérielle collaborative et sécurisée qui permettra l'échange d'information et de données portant sur l'action internationale du Québec. La programmation de la plateforme a été terminée en mars 2022, et un calendrier des activités de déploiement de la plateforme sera partagé avec les MO au printemps 2022. Son lancement est prévu à l'automne 2022.

Orientation 4 : Augmenter la performance de l'action internationale

OBJECTIF 4.1 : DÉVELOPPER L'EXPERTISE DU GOUVERNEMENT EN DIPLOMATIE

Contexte lié à l'objectif : Dans un monde où les relations internationales sont de plus en plus complexes et diversifiées, les diplomates québécois doivent posséder de nombreuses compétences, notamment en matière de développement de marchés, de gestion d'équipes, d'habiletés interculturelles, d'utilisation des outils numériques et de maîtrise des langues.

Afin de moderniser son action tout en développant continuellement son expertise en matière de diplomatie d'influence et de diplomatie économique, le Ministère a mis en place l'Institut de la diplomatie. Cet institut permettra de bonifier l'offre de formation, et ce, au bénéfice des principaux acteurs de l'action internationale du Québec. Dans une perspective de développement professionnel, l'enseignement donné sera axé sur la formation continue et le partage d'expériences. Inspirées par les meilleures pratiques dans le monde, des formations seront offertes par des experts universitaires et des diplomates chevronnés issus de tous les horizons afin de transmettre une conception à 360 degrés de la profession de diplomate.

Le Ministère veillera à évaluer le caractère structurant des formations offertes, notamment en obtenant une rétroaction régulière des clientèles formées par l'Institut dans une perspective d'adaptation et d'amélioration continue des programmes de formation offerts.

L'indicateur 12 a été instauré lors de la mise à jour du Plan stratégique 2019-2023 du Ministère à l'automne 2020. Il est à noter que le démarrage de l'Institut est une nouvelle initiative qui a débuté en 2019-2020. Les cibles ont été conçues afin de tenir compte de l'augmentation et de la pluralité de ses clientèles et d'une offre de formations étendue, diversifiée, mise au point et davantage adaptée aux besoins des clientèles en question.

Indicateur 12 : Pourcentage des clientèles gouvernementales formées à l'Institut de la diplomatie ayant renforcé leurs compétences professionnelles

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Offre de formation de l'Institut établie	75 %	80 %	85 %
Résultats	Offre de formation de l'Institut établie (Atteinte)	84 % (Atteinte)	92 % (Atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

La majorité des formations offertes par l'Institut sont élaborées en partenariat avec les universités québécoises, les experts provenant de secteurs d'intérêt pour le Québec ainsi que les employés et les dirigeants du Ministère. Les modules de formation visent à renforcer les capacités d'action et les connaissances au carrefour des intérêts politiques et économiques ainsi que la compréhension des grands enjeux qui définissent les relations internationales du Québec.

En 2021-2022, trois cohortes ont suivi des formations à l'Institut, dont l'une s'adressait au personnel des MO de la fonction publique et de certains organismes publics qui ont la responsabilité de dossiers internationaux. L'Institut est par ailleurs amené à organiser des conférences-midi avec des experts. Que ce soit sur des enjeux géopolitiques ou sur des sujets ciblés, ces activités permettent à l'ensemble du personnel de parfaire ses connaissances sur une base volontaire. Les chefs de poste du réseau de représentations du Québec à l'étranger et les gestionnaires bénéficient également de formations offertes par l'Institut.

L'Institut administre un sondage visant à mesurer le pourcentage des clientèles gouvernementales ayant renforcé leurs compétences professionnelles à la suite de ces formations. Le taux de 92 % obtenu dans le cadre de cet indicateur dépasse largement la cible établie pour l'année 2021-2022 et témoigne de l'utilité des formations offertes par l'Institut. Cette rétroaction contribue à améliorer ses programmes et, ainsi, à mieux répondre aux besoins exprimés des clientèles.

OBJECTIF 4.2 : MODERNISER LES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER POUR EN FAIRE DES CARREFOURS D'INFLUENCE

Contexte lié à l'objectif : Fort d'un réseau diplomatique solidement implanté aux quatre coins du globe, le Ministère réalise néanmoins la nécessité de réinventer sa capacité d'action et de renforcer son positionnement stratégique au regard des enjeux et des défis posés par la révolution numérique. Ainsi, le Ministère entend moderniser ses représentations à l'étranger pour en faire de véritables carrefours d'influence au service des ambitions politiques et économiques du Québec.

Pour y parvenir, le Ministère posera les jalons d'une nouvelle diplomatie numérique active, ciblée et adaptée à l'évolution du contexte international ainsi qu'aux réalités des publics et des partenaires étrangers. Les représentations diplomatiques pourront, dès lors, faire preuve d'agilité et d'autonomie dans l'adoption de pratiques innovantes afin de créer et de consolider des relations durables et positives entre les clientèles québécoises et étrangères présentes dans les secteurs d'activité prioritaires. Il s'agit, à terme, de promouvoir le Québec comme un acteur de premier plan en matière de diplomatie numérique.

Ce nouvel indicateur introduit lors de la mise à jour du Plan stratégique à l'automne 2020 marque un tournant pour le Ministère en ce qui a trait à la dimension numérique de sa diplomatie publique. Il inclut notamment l'adoption et la mise en œuvre progressive d'une politique-cadre sur les meilleures pratiques en la matière au sein du siège et des représentations à l'étranger, contribuant ainsi à la modernisation et à une meilleure performance de son action internationale. Il permettrait, à terme, d'établir une présence numérique véritablement influente destinée à mettre en relation les clientèles québécoises et étrangères de manière durable. Les cibles annuelles ont été établies de façon à refléter le besoin de procéder à une implantation graduelle de ces pratiques au sein du réseau diplomatique québécois au moyen d'une démarche claire et structurée, qui tient compte des différences entre les représentations en matière de ressources humaines et de maturité dans l'utilisation des technologies numériques.

Indicateur 13 : Pourcentage des représentations à l'étranger ayant adopté de nouvelles pratiques en matière de diplomatie numérique

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	-	5 %	25 %	100 %
Résultats	-	6 % (Atteinte)	39 % (Atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Le Ministère adopte progressivement de nouvelles approches en matière de diplomatie numérique. Des pratiques telles que mesurer régulièrement le rendement de ses activités numériques et innover davantage sur les plateformes numériques s'intègrent maintenant aux opérations courantes du Ministère et de son réseau des représentations du Québec à l'étranger.

Ces pratiques constituent une fondation pour d'autres approches que le Ministère vise à intégrer dans ses activités au cours des prochaines années telles que tirer davantage profit des algorithmes des médias sociaux ou démontrer activement l'expertise du personnel.

2.2 Déclaration de services aux citoyens

RÉSULTATS RELATIFS AUX ENGAGEMENTS PORTANT SUR LES NORMES DE SERVICE

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DES ENGAGEMENTS DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS (DSC)

Date d'entrée en vigueur de la DSC : novembre 2021

SERVICES	ENGAGEMENT	CIBLE PRÉVUE PAR LA DSC	RÉSULTATS 2020-2021	RÉSULTATS 2021-2022
Renseignements généraux et plaintes	Engagement 1 : Envoyer un accusé de réception aux demandeurs dans un délai de 2 jours ouvrables	Dans 95 % des cas	Dans 93 % des cas, un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables	Dans 88 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables
	Engagement 2 : Répondre par courriel aux demandes de renseignements généraux dans un délai de 10 jours ouvrables	Dans 90 % des cas	Dans 95 % des cas, une réponse par courriel a été envoyée aux demandeurs dans un délai maximal de 10 jours ouvrables	Dans 95 % des cas , une réponse par courriel a été envoyée aux demandeurs dans un délai maximal de 10 jours ouvrables
	Engagement 3 : Répondre par courriel aux plaintes dans un délai de 15 jours ouvrables	Dans 85 % des cas	S. O.	S. O. ⁸
Programme de stages en organisations internationales gouvernementales	Engagement 4 : Envoyer un accusé de réception dans un délai de 2 jours ouvrables suivant le dépôt du dossier de candidatures avec l'ensemble des documents requis	Dans 95 % des cas	Dans 100 % des cas, un accusé de réception a été envoyé aux candidats dans un délai maximal de 2 jours ouvrables	Dans 100 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux candidats dans un délai maximal de 2 jours ouvrables

8. Au cours de l'année 2021-2022, le Ministère n'a reçu aucune plainte considérée comme fondée.

	Engagement 5 : Communiquer par courriel les résultats de la sélection finale dans un délai de 15 jours ouvrables suivant l'entrevue avec l'organisation d'accueil	Dans 85 % des cas	S. O.	Dans 86 % des cas , les résultats de la sélection finale ont été communiqués dans un délai maximal de 15 jours ouvrables après l'entrevue avec l'organisation d'accueil
Soutien offert dans le cadre des programmes de coopération bilatérale et de solidarité internationale	Engagement 6 : Envoyer un accusé de réception aux demandeurs dans un délai de 2 jours ouvrables suivant le dépôt de leur dossier avec l'ensemble des documents requis	Dans 95 % des cas	S. O.	Dans 99 % des cas , un accusé de réception a été envoyé aux demandeurs dans un délai maximal de 2 jours ouvrables
	Engagement 7 : Communiquer par courriel les résultats du processus d'évaluation des dossiers des demandeurs admissibles dans un délai de 30 jours ouvrables suivant la rencontre du comité de sélection	Dans 80 % des cas	S. O.	Dans 78 % des cas , les résultats du processus de sélection ont été communiqués dans un délai maximal de 30 jours suivant la rencontre du comité de sélection

Explication des résultats obtenus

Certaines demandes de renseignements généraux ont dû être évaluées au regard de leur recevabilité, ce qui a nécessité la consultation d'un nombre important d'unités administratives. Cette situation a pu avoir des répercussions sur les délais de traitement et de réponse.

De plus, des délais imprévus ont pu engendrer des sursis dans la communication des résultats des processus de sélection de certains projets de coopération et de solidarité internationale. Des travaux visant à améliorer ces processus seront menés en 2022-2023.

Suivi des plaintes

Au cours de l'année 2021-2022, le Ministère n'a reçu aucune plainte considérée comme fondée. Une plainte est dite recevable si elle concerne uniquement un service public rendu par le Ministère. Les commentaires à l'égard d'une déclaration publique des autorités ministérielles, par exemple, sont considérés irrecevables.

3. LES RESSOURCES UTILISÉES

3.1 Utilisation des ressources humaines

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Effectif au 31 mars 2022 incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2021-2022	2020-2021	ÉCART
1. Direction et administration	124	120	4
2. Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales	57	55	2
3. Représentations du Québec à l'étranger ⁹	259	220	39 ¹⁰
4. Relations bilatérales	59	59	0
5. Relations économiques et interministérielles	26	24	2
6. Protocole et Bureau des missions	24	26	- 2
Total¹¹	549	504	45

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

CHAMP D'ACTIVITÉ	2021	2020
Favoriser le perfectionnement des compétences	626 022 \$	449 772 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	49 367 \$	30 255 \$
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	17 520 \$	30 423 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	86 785 \$	35 050 \$
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	16 419 \$	4 398 \$

9. Ce chiffre exclut le personnel recruté sur place (cohabitation avec le fédéral), le personnel nommé par décret (titulaires d'emplois supérieurs et délégués) ainsi que le personnel affecté pour Investissement Québec.

10. Les employés du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sont inclus, lesquels avaient été exclus en 2020-2021.

11. Ce nombre inclut 324 employés réguliers, 13 employés occasionnels et 212 employés recrutés localement dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger.

Évolution des dépenses en formation

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN FORMATION	2021	2020
Proportion de la masse salariale (%)	1,5 %	1,1 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	3,3	2,3
Cadre	179	117
Professionnel	1 365	1 020
Fonctionnaire	180	118
Total ¹²	1 824	1 255
Somme allouée par personne ¹³	1 450 \$	1 002 \$

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

Le taux de départ volontaire de la fonction publique est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés réguliers (temporaires et permanents) qui ont volontairement quitté l'organisation (démission ou retraite) durant une période de référence, généralement l'année financière, et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période. Le taux de départ volontaire ministériel comprend aussi les mouvements de sortie de type mutation.

Les départs involontaires comprennent toutes les situations indépendantes de la volonté de l'employé, notamment les situations où celui-ci se voit imposer une décision. Cela comprend, par exemple, les mises à pied et les décès.

Le taux de départ volontaire de la fonction publique ne comprend pas les mouvements de type mutation et n'est donc pas comparable au taux de départ volontaire ministériel. Toutefois, le taux de départ volontaire ministériel serait comparable à la moyenne de l'ensemble des taux de départ volontaire de chaque organisation, puisqu'il comprendrait alors les mouvements de type mutation.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2021-2022	2020-2021	2019-2020
Taux de départ volontaire (%)	15,6	11,9	11,2

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2021-2022	2020-2021	2019-2020
Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	15	6	7

12. Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, professionnel et fonctionnaire.

13. Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, professionnel et fonctionnaire.

Régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique

En octobre 2018, le gouvernement du Québec s'est engagé à réaliser un projet ambitieux et porteur pour l'ensemble de l'administration publique québécoise¹⁴ : la régionalisation de 5 000 emplois. Le projet, sur un horizon de 10 ans, est une priorité pour renforcer l'occupation et la vitalité économique du territoire québécois.

Emplois régionalisés au 31 janvier 2022¹⁵

Cible des emplois à régionaliser par l'organisation au 30 septembre 2028	Total des emplois régionalisés par l'organisation du 1 ^{er} octobre 2018 au 31 janvier 2022
9	0

14. Les termes « administration publique » et « organisations de l'administration publique », dans le cadre du plan gouvernemental de régionalisation, excluent les réseaux de la santé et de l'éducation, qui ne sont pas visés par le plan.

15. Emplois régionalisés au 31 janvier 2022, selon les critères du plan gouvernemental de régionalisation et les détails fournis dans le document de questions et réponses.

3.2 Utilisation des ressources financières

DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Dépenses et évolution par secteur d'activité

Secteur d'activité	Budget de dépenses 2021-2022 (000 \$) (1)	Dépenses prévues au 31 mars 2022 ¹⁶ (000 \$) (2)	Écart (000 \$) (3) = (2) - (1)	Taux d'utilisation du budget 2021-2022 (4) = (2) / (1) (%)	Dépenses réelles 2020-2021 (000 \$) Source : Comptes publics 2020-2021 ¹⁷
Direction et administration	20 035,9	19 359,0	- 676,9	96,6	19 003,6
Relations bilatérales	8 876,9	35 778,1	26 901,2	403,0	7 859,1
Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales	30 372,0	33 736,8	3 364,8	111,1	28 388,0
Relations économiques et interministérielles	5 512,0	3 798,5	- 1 713,5	68,9	2 281,1
Protocole et Bureau des missions	2 244,1	2 176,2	- 67,9	97,0	2 071,4
Représentation du Québec à l'étranger	56 050,2	55 433,0	- 617,2	98,9	53 871,0
Soutien aux Offices jeunesse internationaux du Québec	3 508,4	3 508,4	0,0	100,0	3 546,6

3.3 Utilisation des ressources informationnelles

La situation sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a continué de teinter la réalisation des activités en ressources informationnelles au cours de la dernière année. Dans ce contexte, les efforts de consolidation et d'amélioration des infrastructures en télécommunication et des outils collaboratifs en mode infonuagique ont été poursuivis de manière à soutenir encore plus efficacement le personnel ayant recours au télétravail et à augmenter son agilité dans tous les sites du Ministère.

Sur un autre plan, en respect de la nouvelle Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles et de la Directive gouvernementale sur la sécurité de l'information, le Centre opérationnel de cyberdéfense pour le portefeuille des Relations internationales et de la Francophonie couvrant le Ministère et les Offices jeunesse internationaux du Québec a été mis en place.

16. Dont 115,1 k\$ en lien avec les dépenses occasionnées par la gestion de la pandémie de même qu'avec les mesures de relance de l'économie.

17. Dont 351,1 k\$ en lien avec les dépenses occasionnées par la gestion de la pandémie de même qu'avec les mesures de relance de l'économie.

Ces changements à la réglementation ont aussi entraîné un rehaussement des mesures gouvernementales en matière de cybersécurité. Ces actualisations ont entre autres mené au déploiement de mesures additionnelles afin de consolider celles déjà en place au Ministère en plus d'être intégrées à une démarche ministérielle visant une gestion intégrée des risques.

Enfin, la Direction des technologies de l'information a entamé le développement du Système de partage d'informations internationales et canadiennes (SPIIC), solution interministérielle qui prendra la relève, au cours de l'année financière 2022-2023, du Système de rapports diplomatiques.

La réalisation des activités précitées a donc accentué la contribution des ressources informationnelles au projet gouvernemental de transformation numérique, notamment en poursuivant la consolidation des actions posées durant l'année financière 2020-2021 dans le cadre de l'ambition 4 « Les employés sont au cœur de la transformation » de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023.

4. ANNEXES – AUTRES EXIGENCES

4.1 Gestion et contrôle des effectifs

Répartition des effectifs en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES [1]	HEURES SUPPLÉMENTAIRES [2]	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES [3] = [1] + [2]	TOTAL EN ETC* TRANSPOSÉS [4] = [3] / 1 826,3
Personnel d'encadrement	130 883	0	130 883	72
Personnel professionnel	374 904	4 856	379 760	208
Personnel infirmier	-	-	-	-
Personnel enseignant	-	-	-	-
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	123 825	1 021	124 846	68
Agents de la paix	-	-	-	-
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	1 984	13	1 997	1
Employés recrutés localement	383 672	0	383 672	210
Total 2021-2022¹⁸	1 015 268	5 890	1 021 158	559
Total 2020-2021	981 391	3 866	984 912	539

* ETC : Équivalent temps complet

CONTRATS DE SERVICE

Un contractant autre qu'une personne physique inclut les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	4	211 000 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	25	1 688 282 \$
Total des contrats de service	29	1 899 282 \$

18. Le niveau d'effectifs fixé par le Secrétariat du Conseil du trésor a été respecté.

4.2 Développement durable

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LA PÉRIODE 2021-2022

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1 : RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2021-2022	RÉSULTATS 2021-2022	ATTEINTE DE LA CIBLE
Action 1 : Faire des choix écoresponsables dans la transformation du milieu de travail, en cohérence avec les orientations gouvernementales	1.1 Pourcentage des projets de transformation du milieu de travail du Ministère qui incluent des critères écoresponsables	75 %	100 %	Atteinte
Action 2 : Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des employés	2.1 Nombre d'activités d'information, de sensibilisation et d'éducation offertes aux employés du Ministère	2 activités	5 activités	Atteinte
Action 3 : Améliorer la gestion du matériel et des équipements technologiques en fin de vie au sein des représentations du Québec à l'étranger	3.1 Pourcentage des représentations du Québec à l'étranger s'étant munies d'un plan de gestion écoresponsable du matériel et des équipements en fin de vie	30 %	30 %	Atteinte
Action 4 : Organiser des événements écoresponsables	4.1 Processus établi pour évaluer le caractère écoresponsable des événements organisés par le Ministère	Processus établi	Processus établi	Atteinte
Action 5 : Améliorer les pratiques d'approvisionnement responsable au sein des représentations du Québec à l'étranger	5.1 Production d'un guide d'approvisionnement responsable pour les représentations du Québec à l'étranger	Guide approuvé	Guide non approuvé	Non atteinte

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2 : RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2021-2022	RÉSULTATS 2021-2022	ATTEINTE DE LA CIBLE
Action 6 : Établir un processus organisationnel visant à évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	6.1 Processus d'évaluation de la durabilité établi	Processus établi	Processus établi	Atteinte
Action 7 : Établir un processus organisationnel visant à évaluer la durabilité des programmes d'aide financière	7.1 Processus établi pour les programmes d'aide financière du Ministère	Processus établi	Processus établi	Atteinte

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.6 : COOPÉRER AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, EN PARTICULIER AVEC LA FRANCOPHONIE

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2021-2022	RÉSULTATS 2021-2022	ATTEINTE DE LA CIBLE
Action 8 : Renforcer la coopération internationale en matière de développement durable	8.1 Pourcentage des actions diplomatiques menées par le gouvernement traitant des enjeux de développement durable	20 %	41 %	Atteinte
	8.2 Nombre de projets internationaux de partenaires québécois en matière de développement durable soutenus par le Ministère	45 projets	140 projets	Atteinte

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.3 : RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2021-2022	RÉSULTATS 2021-2022	ATTEINTE DE LA CIBLE
Action 9 : Colliger l'information concernant l'utilisation de critères d'écoresponsabilité dans les programmes de soutien financier	9.1 Base de données des programmes de soutien financier gérés par le Ministère	100 % des programmes inscrits dans la base de données	100 % des programmes inscrits dans la base de données	Atteinte

4.3 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

L'entrée en vigueur, le 1^{er} mai 2017, de l'article 25 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics oblige les ministères et organismes qui y sont assujettis à indiquer dans leur rapport annuel le nombre de divulgations reçues par la personne responsable de leur suivi.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), 2021-2022	NOMBRE DE DIVULGATIONS	NOMBRE DE MOTIFS	MOTIFS FONDÉS
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations ¹⁹	0		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ²⁰		0	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		0	
4. MOTIFS VÉRIFIÉS PAR LE RESPONSABLE DU SUIVI DES DIVULGATIONS : Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), identifiez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.			
✓ Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		0	0
✓ Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		0	0
✓ Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui		0	0
✓ Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		0	0
✓ Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		0	0
✓ Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment		0	0
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		0	
6. Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			0
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	0		
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ²¹	0	0	0

19. Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

20. Une divulgation peut comporter plusieurs motifs. Par exemple, un divulgateur peut invoquer dans sa divulgation que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

21. Le transfert de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par le responsable du suivi est répertorié à ce point.

4.4 Accès à l'égalité en emploi

DONNÉES GLOBALES

Effectif régulier au 31 mars 2022

NOMBRE DE PERSONNES OCCUPANT UN POSTE RÉGULIER
318

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2021-2022

RÉGULIER ²²	OCCASIONNEL ²³	ÉTUDIANT	STAGIAIRE
16	20	10	6

Membres des minorités visibles et ethniques (MVE), anglophones, Autochtones et personnes handicapées

Embauche des membres de groupes cibles en 2021-2022

Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées 2021-2022	Nombre de membres des minorités visibles et ethniques embauchés	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes handicapées embauchées	Nombre de personnes embauchées membres d'au moins un groupe cible	Taux d'embauche des membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi (%) ²⁴
Régulier	16	7	1	0	0	7	43,8
Occasionnel	20	2	0	0	0	2	10,0
Étudiant	10	3	0	0	0	3	30,0
Stagiaire	6	2	0	0	0	2	33,3

22. Les données sur l'embauche du personnel régulier n'incluent que les données sur le recrutement.

23. Le nombre total de personnes embauchées à titre occasionnel n'inclut que les personnes ayant fait l'objet d'au moins un mouvement (nomination ou renouvellement) durant la période visée. Toutefois, un seul mouvement par personne est comptabilisé.

24. Le taux d'embauche par statut d'emploi se calcule selon le nombre de personnes membres d'au moins un groupe cible dans un statut d'emploi donné par rapport au nombre total de personnes embauchées en 2020-2021 dans le même statut d'emploi.

Évolution du taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi

STATUT D'EMPLOI	2021-2022	2020-2021	2019-2020
Régulier (%)	43,8	14,3	0,0
Occasionnel (%)	10,0	0,0	9,7
Étudiant (%)	30,0	0,0	0,0
Stagiaire (%)	33,3	0,0	36,4

Rappel de l'objectif d'embauche

Atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires étant des membres des minorités visibles et ethniques, des anglophones, des Autochtones ou des personnes handicapées, afin de hausser la présence de ces groupes dans la fonction publique.

Le Ministère compte 34 représentations du Québec à l'étranger réparties dans 19 pays qui rassemblent 259 employés, en majorité recrutés localement. Dans son réseau des représentations, l'embauche de ressources locales demeure la pratique la plus répandue.

Évolution de la présence des membres des groupes cibles (excluant les membres des minorités visibles et ethniques) au sein de l'effectif régulier – résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupe cible	Nombre au 31 mars 2022	Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2022 (%)	Nombre au 31 mars 2021	Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2021 (%)	Nombre au 31 mars 2020	Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2020 (%)
Anglophones	4	1,2	3	1,0	3	1,0
Autochtones	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Personnes handicapées	4	1,2	4	1,3	3	1,0

Rappel de la cible de représentativité

Pour les personnes handicapées, atteindre la cible ministérielle de 2 % de l'effectif régulier.

Évolution de la présence des membres des minorités visibles et ethniques (MVE) au sein de l'effectif régulier et occasionnel – résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupe cible par regroupement de régions	Nombre au 31 mars 2022	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2022 (%)	Nombre au 31 mars 2021	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2021 (%)	Nombre au 31 mars 2020	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2020 (%)
MVE Montréal et Laval	7	38,9	1	9,1	0	0,0
MVE Outaouais et Montérégie	0	0,0	0	0,0	0	0,0
MVE Estrie, Lanaudière et Laurentides	0	0,0	0	0,0	0	0,0
MVE Capitale-Nationale	42	15,5	36	13,6	34	12,4
MVE Autres régions	11	25,6	12	24,0	12	25,5

Rappel des cibles de représentativité

Pour les membres des minorités visibles et ethniques, atteindre, au sein de l'effectif régulier et occasionnel, les cibles régionales suivantes :

- Montréal et Laval : 41 %
- Outaouais et Montérégie : 17 %
- Estrie, Lanaudière et Laurentides : 13 %
- Capitale-Nationale : 12 %
- Autres régions : 5 %

Présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel – résultat pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2022

GRUPE CIBLE	PERSONNEL D'ENCADREMENT (NOMBRE)	PERSONNEL D'ENCADREMENT (%)
Minorités visibles et ethniques	3	6,8

Rappel de la cible de représentativité

Pour les membres des minorités visibles et ethniques, atteindre, au sein de l'effectif régulier et occasionnel, la cible de représentativité de 6 % pour l'ensemble du personnel d'encadrement.

Femmes

Taux d'embauche des femmes en 2021-2022 par statut d'emploi

	RÉGULIER	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées	16	20	10	6	52
Nombre de femmes embauchées	10	11	7	3	31
Taux d'embauche des femmes (%)	62,5	55,0	70,0	50,0	59,6

Pour le tableau suivant, il est à noter que le personnel professionnel inclut les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes.

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2022

GRUPE CIBLE	PERSONNEL D'ENCADREMENT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL TECHNICIEN	PERSONNEL DE BUREAU	AGENTES ET AGENTS DE LA PAIX	PERSONNEL OUVRIER	TOTAL
Effectif total (nombre total d'hommes et de femmes)	44	214	52	12	-	1	323
Nombre total de femmes	18	119	41	10	-	0	188
Taux de représentativité des femmes (%)	40,9	55,6	78,8	83,3	-	0	58,2

Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)

Nombre de dossiers soumis à Infrastructures technologiques Québec en lien avec le PDEIPH

AUTOMNE 2021 (COHORTE 2022)	AUTOMNE 2020 (COHORTE 2021)	AUTOMNE 2019 (COHORTE 2020)
1	0	0

Nombre de nouveaux participants et de nouvelles participantes au PDEIPH accueillis du 1^{er} avril au 31 mars

2021-2022	2020-2021	2019-2020
0	0	0

AUTRES MESURES OU ACTIONS FAVORISANT L'EMBAUCHE, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI POUR L'UN DES GROUPES CIBLES ²⁵

Autres mesures ou actions en 2021-2022 (activités de formation des gestionnaires, activités de sensibilisation, etc.)

MESURE OU ACTION	GROUPE CIBLE	NOMBRE DE PERSONNES VISÉES
Transmission d'information à l'ensemble des gestionnaires concernant le PDEIPH	Gestionnaires	44
Manchette pour la semaine des personnes handicapées	Employés du MRIF	600
Manchette pour la journée des personnes handicapées	Employés du MRIF	600
Rencontres individuelles des personnes handicapées au siège pour connaître leurs besoins	Personnes handicapées	4

25. Les groupes cibles sont les suivants : membres des minorités visibles et ethniques, personnes handicapées, Autochtones et anglophones.

4.5 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Nombre total de demandes reçues

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES
24

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION
0 à 20 jours	21	0	0
21 à 30 jours	1	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	2	0	0
Total	24	0	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATIONS	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES ↓
Acceptée (entièrement)	5	0	0	S. O.
Partiellement acceptée	8	0	0	Art. 9, 14, 15, 18, 19, 21, 28.1, 29, 31, 37, 39, 51, 53, 54, 57 et 59 de la Loi sur l'accès Art. 5 et 9 de la Charte des droits et libertés
Refusée (entièrement)	8	0	0	Art. 1
Autres ²⁶	3	0	0	Art. 1

26. La catégorie «Autres» inclut toute décision selon laquelle la totalité de la demande est irrecevable, inapplicable ou redirigée vers un ou plusieurs autres organismes publics en vertu de la Loi sur l'accès aux documents et sur la protection des renseignements personnels. Elle inclut également toute décision selon laquelle aucun document visé par la demande n'est détenu ou tout autre type de situation.

Mesures d'accommodement et avis de révision

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES D'ACCÈS AYANT FAIT L'OBJET DE MESURES D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE	0
NOMBRE D'AVIS DE RÉVISION REÇUS DE LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION	3

4.6 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

Comité permanent et mandataire

QUESTIONS	RÉPONSES
Avez-vous un ou une mandataire?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle?	50 ou plus
Avez-vous un comité permanent?	Non ²⁷
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice? Si oui, donnez le nombre de ces rencontres : _____	S. O.
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel, le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation? Si oui, expliquez lesquelles : _____	Non

Statut de la politique linguistique institutionnelle

QUESTIONS	RÉPONSES
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation? Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée : 11 janvier 2019	Oui
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée? Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française : _____	Non ²⁸

27. Un comité permanent sera formé lors de l'exercice financier 2022-2023.

28. La dernière modification a eu lieu en janvier 2019.

Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

QUESTIONS	RÉPONSES
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application? Si oui, expliquez lesquelles : _____	Non
Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former votre personnel quant à son application?	Formation d'un comité permanent qui permettra la planification d'activités pour faire connaître la politique linguistique institutionnelle et former le personnel (p. ex. capsules linguistiques et manchettes dans l'intranet).

